

FOR SALE, the HOUSE, FARM, &c. known by the name of WOLFESFIELD. Also, the property of DAVID MASON, Esq., on St. Peter Street. For further information. Apply to M. A. T. BELL.

FOR SALE, The EXTENSIVE ESTABLISHMENT belonging to the Honble. T. POTHIER, on the River Maskinongé, (which River discharges itself into Lake St. Peter), viz:— Valuable Grist Mills, Saw Mill, Carding, Fulling and Dressing Mills, with Horcs, Stores, Blacksmith's Forge, Stables, and all other suitable Dependencies; Also, a Wheat Store at the Outlet of the above River.

About three hundred and fifty Acres of Land, partly laid out in Tillage and in a high State of Cultivation, with a large and commodious Two Story Dwelling House and all the requisite dependencies for a Gentleman's residence; and also a Farm House and complete range of Farm Buildings on an extensive scale.

If the purchaser were desirous of purchasing or leasing the Field Marie-Anne whereon the above establishment lies, the Proprietor will either sell or lease it for a term of years; and were the extent of Land an object, would agree to dispose of the adjoining Seigneurie De Lanaudière on similar conditions.

Fief Marie-Anne lies in the District of Three Rivers, and consists of that part of Carufel, situated on the North East side of the River Maskinongé, with the right of Banalité through the Seigneurie De Lanaudière; it is bounded in the north by the Seigneurie De Lanaudière; This latter Seigneurie lies partly in the District of Montreal and partly in that of Three Rivers; the Concessions already made are comparatively few in proportion to its extent; the Soil is rich and well wooded, both in timber and other wood of the best qualities. It is watered by the River Maskinongé, which, taking its source in a fine Lake of the same name, of Oval Form and of about nine Miles Circuit, within the precincts of the Seigneurie, runs thro' the Property diagonally and discharges itself into Lake St. Peter. The Lake Maskinongé abounds in Fish and especially in the fine species so named. There are several Mill Seats along the River, particularly at the Falls near the front Boundary of the Seigneurie, where a distance of about twelve arpents of Rapids and Cascades successively, presents most favorable sites or situating Mills; The vicinity of the Falls also offers several Iron Mines, affording the practicability of establishing Forges at a moderate Expense.

For further particulars apply to the Proprietor at Montreal, Tho will only exact the payment of part of the purchase Money and leave the residue on Terms, or if desirable, on redeemable annuity.—Montreal, 29th March 1826.

FOR SALE.—The following desirable Property situated in the second Concession in the Parish of St. Gregoire, 2 leagues from Three Rivers and about half a league from the Church of St. Gregoire, viz:— A GRIST MILL of two pair of Stones, with the droit de Banalité.

Two small SAW MILLS, one Saw Gate each, Together with 12 acres of good Meadow LAND. The Country is well settled in the neighbourhood and there is always ample employment for the Grist Mill when it is sufficiently supplied with water.

There is an abundance of Wood in the neighbourhood, Logs can be bought of the Farmers delivered at the Mill, at 25 dollars the 100 for Spruce, and 30 dollars the 100 for Pine.

The Mills are about 70 arpents from Lake St. Paul which discharges itself by the River Gouffroy into the St. Lawrence opposite Three Rivers, and until the middle of June, Bateaux can be floated up. For further particulars apply to Messrs. DE MOULIN, Notary, Three Rivers, Monsr. JOSEPH LEBLANC the present occupier, on the Spot, or Mr. W. PRICE, Quebec.—15th January, 1827.

FOR SALE, that LOT of GROUND in the Town of Three Rivers, purchased by D. Harvey, Esq. at Sheriff's Sale in 1823, situate on the North side of Notre Dame Street, containing fifty feet in front, by two hundred feet in the depth—but at the termination of ninety seven feet and a half of said depth, the breadth enlarges on the North west side to one hundred and thirteen feet eight inches; bounded in front by the said Notre Dame Street, and Jean Blondin, in the rear by St. Benoit Street, on the North East by St. Paul Street, and on the South West by Jean Blondin and one Lot-tinville. The whole containing 16525 superficial feet, and surrounded by a fence. Apply by letter post paid, to W. MILLAR, No. 19, St. Ann Street, Quebec, who is authorised to sell cheap for Cash. A satisfactory title will be given. 5th March 1827.

PROPERTY AT ST. HYACINTHE:— FOR SALE, the following Property of the late LOUIS PICARD, Esquire, in his life-time of St. Hyacinthe, district of Montreal, to wit:—

- 1. An Emplacement very well situated in the village of St. Hyacinthe near the Church, of ninety feet in front by one hundred and eighty in depth, together with a fine House, having a stone foundation, of forty-five feet by thirty-six, the garden, a large yard, a hothouse, hangar, coach-house, a good well and other conveniences, well adapted for the business of marchand, or a professional gentleman.
- 2. A piece of land of irregular shape, containing thirty-nine thousand four hundred and eighty feet in superficies, adjoining the above.
- 3. Another piece of land containing six emplacements of ninety feet by one hundred and eighty each, lying on St. Claude Street near the above mentioned.
- 4. A farm of eight arpents in front by thirty in depth, lying on the river Yamaska, in the Parish of St. Damas, seigniorie of St. Hyacinthe. There are about thirty arpents cleared and a good house, stable and barn on it. This farm may be divided to suit purchasers.

Terms will be reasonable: apply on the premises to JOSEPH BIRON, Esq., testamentary executor of the late Louis Picard, Esquire.—St. Hyacinthe, 22d March 1827.

FOR SALE, with secure titles, an Emplacement in St. Vallier Street, of 66 feet in front by 59 feet in depth, together with the two story stone house of 55 feet square, with an hangar of two stories in the rear; the whole is in excellent condition. Apply on the premises to Mr. ALLE for further information.—2d May 1827.

FOR SALE, THE HOUSE and Dependencies, No. 9, Pallace Street, formerly occupied by the late Honorable Mr. DE LANAUDIERE.—Apply to Mr. WILLIAM MORRISON, in this City, or at Montreal to Mr. POTHIER, proprietor, who will give easy terms of payment or admit them to be in redeemable annuities, à Constitut. Quebec, March 27th 1826.

TO LET, for one or more years, and possession given on the 1st of May next, the MAISON house of BEAUFORT, having spacious Vaults, a Garden, Orchard Pond, Ice house, Coach house, Stable, Barn, Stone hangar for wheat and all the ground in front of the house. Also the Grist Mill of the Seigneurie, two stories high and dependencies, for particulars apply in Town to WILLIAM DE LEVY Notary, Buade Street, opposite the Presbytere, or on the spot to the Proprietor, NARCISSE DUCHESNAY. Quebec, October 26th 1826.

TO LET, and possession given 1st May, THE WHARF STORES, HOUSE, &c., lately occupied by Messrs. S. T. CORRIE & Co. Apply to W. G. SHEPPARD. The Cape Diamond Brewery, the Wharf, Store, &c. will be let on the 1st of Nov. 1827; by W. G. S. Quebec, 6th Nov. 1826.

TO LET, two Stone dwelling HOUSES belonging to the Estate of the late MATHIEU MURPHY, situated in St. Joseph Street. The one lately occupied by the deceased, and the other now in the occupation of Messrs. J. & J. Thornton, there are spacious vaults and cellars and sufficient yard room and stabling for each house. At the three story House facing Ceillard street. For particulars apply to Mr. J. BELANGER, Noty. Public, St. John Street.—11th Jan'y 1827.

TO BE LET from the 1st of May next, THE HOUSE and STORE on Pré-de-Ville Wharf, at present occupied by Mr. COVILLE. Apply to MOIR & HEATH. 14th Feby. 1827.

TO LET:—A Counting House or Office in the House, now occupied by Messrs. R. WOOD & Co. St. Peter's Street, opposite the Quebec Bank; together with a stone hangar and cellars. Apply to the undersigned proprietor, ED. GLACKENEYER, N. P. Quebec, 7th March 1827.

TO LET FOR A TERM OF YEARS, THE HOUSE, OUT-HOUSES and GARDEN, formerly the property of Judge PYKE, situated in the Upper-Town, on Angel and St. Stanislas Streets, and the Street South of the Artillery ground. Apply to Mr. WILLIAM COWAN 5, Mountain Street.—15th March 1827.

THE late Mr. Rood's House in St. Peter for Sale. The lower story is at present occupied by a grocery store by Messrs. Renfrew & Tait, and being situated in the centre of business makes the stand very valuable. Easy terms of payment will be given. Apply on the premises for further particulars.

TO LET in Buade Street, opposite the French Cathedral, the Upper part of the House belonging to the estate of Mr. Planté. Apply on the premises to Mr. C. D. PLANTÉ, Notary, or to Mr. FARIBAUT, Advocate, St. Anne Street—5th April 1827.

TO BE LET the following Houses the property of the Estate of the late John Goudie.— A dwelling House at St. Roc's at present occupied by Mrs. Goudie, together with the dependencies, consisting of a Yard, Stable, Coach-house, &c. The premises being very commodious and in excellent repair, are well adapted for a respectable family.—A Stone dwelling House in Richelieu Street in St. John Suburbs, near the top of cote d'Abraham, with a Butchery, Yard, Stable, &c. appertaining thereto. This property is well arranged for one carrying on the Trade of a Butcher. For further particulars apply to JOHN KERR, Agent to the Estate. 19th April 1827.

TO LET, that Corner House, on St. Louis Street, near the Esplanade, well situated and adapted for the purposes of a Grocery or Confectionary Store. Apply to J. S. CLAPHAM, Dalhousie Place. 19th April 1827.

TO LET to one or more persons and possession given immediately, A large three story Stone HOUSE in St. John Street, St. John's Suburbs, with an employment of 150 feet in depth, and other dependencies, belonging to Miss GARDNER. Apply to the undersigned Notary No. 10, St. Joseph Street, Upper Town. ANT. A. PARANT, N. P. Quebec, 10th May, 1827.

TO LET for one or more years the East Wing of Montcalm Promtery, now occupied by Mr. Edie. ARCHD. CAMPBELL, Notary Public. 10th May 1827.

TO LET for the reason.—That pleasantly situated Cottage, on the Lorette Road, with a large Garden, Stabling, &c. Apply to M. BELANGER the proprietor.—17th May.

TO LET, from the 1st MAY next, a convenient Two Story House, with good Stabling and Coach-house &c. For particulars apply on the premises, No. 9, Georges Street, near the Battery. Quebec, 5th Feby. 1827.

TO LET the upper part of the House occupied by Mr. Reiffenstein, Mountain Street. Apply to Mr. REIFFENSTEIN.—21st May 1827.

TO SELL OR LET, CRESCENT COVE.—Apply to the Subscriber. FRANCIS HUNTER. Quebec, Feby. 8th 1827.

ST. MICHEL'S COVE TO LET, and possession given on the 1st May 1828. The beach known by the name of St. Michel's Cove extensive front from the property of Messrs. W. Sheppard & J. S. Campbell, as far as the Seigneurie of Sillery, and in depth from low water mark to the high bank, together with the right to use the road leading from the Cap-ronge highway to the beach. For information apply to the Quebec Seminary, where proposals will be received to the 1st August next. N. B. Security will be required from such persons as have not real property sufficient to insure the payment of the rent. May 1st 1827.

WANTS a situation as Bookkeeper in a Merchant's Counting-house, a young Man of respectable connections, who can produce the most unexceptionable references as to character and capacity. Application to be made at the Office of the Gazette, 5, Mountain Street.—17th May 1827.

WANTS a situation in a mercantile house, a young man who speaks both languages, and can give satisfactory references as to character and capacity. Enquire at the Quebec Gazette Office, 5, Mountain Street.—21st May 1827.

TO SETTLERS.—Lands in Franpton.—The subscriber informs settlers that he has got a line drawn, in the middle of the first range of the lands of Franpton, along which he proposes to open a road. Lots on both sides of this road will be conceded by him at the annual rent of 10s. currency a year for fifty arpents, without any other charges whatever, that of opening and keeping roads alone, excepted. No rent will be required for the first three years. Apply at Quebec to JACQUES VOYER, Notary. Quebec, 9th April 1827.

NOTICE.—The undersigned Executors to the last Will and Testament of the late Mr. DANIEL FISHER, request all Persons indebted to his Estate to make immediate payment to Mr. ALEX. MILLER who is fully authorized to grant discharges; and all those having claims against the said Estate are requested to present them to him for liquidation. JOHN FISHER of Quebec, by his Atty. JOHN MACKENZIE, JOHN TORRANCE, JOHN MACKENZIE, WILLIAM LUNN. Montreal, 26th December, 1826.

NOTICE.—All Persons indebted to the estate of M. FRANCOIS BELLET, Esquire, are requested to pay without delay to Mrs. MARY ROBINSON, his Widow or to ANDRE Remy HAMEL, Esquire, testamentary Executor, and all those having claims against the estate will please present their accounts to the undersigned. M. BELLET, A. R. HAMEL. Quebec, 8th March, 1827.

ESTATE OF THE LATE JOHN GOUDIE, ESQR.—Public notice is hereby given, that the undersigned has been duly appointed by Mrs. JANE BLACK, widow of the late JOHN GOUDIE, Esq., in his life time of the city of Quebec, Ship builder, (as well in her own name as in her quality of tutrix to her minor Children issue of her marriage with the said J. Goudie) her sole Attorney, for the transaction of all the business of the Estate and Succession of the said John Goudie, of whatsoever nature or kind the same may be; and that they have substituted, in their place the same may be; and that they have substituted, in their place the same may be; and that they have substituted, in their place the same may be; and that they have substituted, in their place the same may be. JOHN KERR, D. BURNET, N. FREER, J. NEILSON. Quebec, 21st March 1827.

MADAME VEUVE JOs. MORENCI will not be answerable for any debts contracted in her name, without an order signed by her.—14th May 1827.

NOTICE.—The Co-partnership for some time past existing in Quebec under the firm of HANDEYSIDE, STEWART & Co. is this day dissolved by mutual consent. All Persons to whom the said concern is indebted are requested to send in their claims to ROBERT STEWART (one of the undersigned) who is hereby authorized to settle the same as well as to receive any debts due to the firm. ADAM HANDEYSIDE, DAVID HANDEYSIDE, ROBERT STEWART. Montreal, 15th Feby. 1827.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Co-partnership lately existing between MARTIN CHINIC and OLIVIER QUIROUET, as Auctioneer and Brokers and Commission Merchants, is and will continue dissolved. Quebec, 1st March 1827. MARTIN CHINIC, OLIVIER QUIROUET.

PARTNERSHIP FORMED.—The subscribers having entered into co-partnership under the firm of DEPOST & McNicol, inform the Public that they have leased those extensive premises in Sault-au-Matelot at present occupied by Messrs. Jax, Hamilton, & Co. where they intend from the first May next, carrying on business as Auctioneers and Brokers and Commission Merchants, and trust by punctuality and attention to merit the support of their friends. W. D. DUPONT, T. N. McNICOL. Quebec, 28th April 1827.

NOTICE.—The subscribers having entered into Co-partnership with this date transact business in Quebec under the firm of TUCKER & STEWART. THOMAS TUCKER, ROBERT STEWART. Quebec, 7th May 1827.

THE undersigned hereby gives public notice that she will not be accountable for any debts that may be contracted on her account, by any person, unless such debts are supported by written orders signed by herself. MARY BELLET. 17 May 1827.

NEW AUCTION ESTABLISHMENT, under the title of Quebec Auction Mart, Brokerage and Commission Store, 59, St. John's Street, (Mr. Langevin's House). The subscribers beg to inform the public, having formed a co-partnership under the firm of BLOOD & McDONALD, they have entered into the Auctioneering Business in all its Branches, and hope, by punctuality and a zealous unremitting attention in the transactions with which they may be favoured, to ensure due confidence and liberal approbation.

The above concern is now ready, and affords a spacious and appropriate yard to receive and expose at Public Sale all articles of Household Furniture, Carriages, Gigs, Calashes, Carcs, &c. Also extensive Cellarage and Storage for Merchandizable wares of every description.

The Proprietors will make such advances in money as may reasonably be required, upon all articles deposited with them for sale. Sales at Private Houses and Stores contracted for upon the most liberal and satisfactory terms. Public Sales of Household Furniture of every description, & Dry Goods, &c. (at the above concern) on Mondays and Thursdays, in succession. BLOOD & McDONALD. 10th May 1827.

NEUTZ and Co., TOBACCO and SNUFF MANUFACTURERS FABRIQUE Street.—Mrs NEUTZ acquaints the public and her friends, that the Manufacture of Tobacco, recently established, by her late husband under the firm NEUTZ & Co. has been re-established by her in Fabrique Street, (opposite to Louis Massue, & Co.) under the same firm of NEUTZ & Co.

The excellence of the Snuff manufactured in the former concern is well known, and Mrs. Neutz has pleasure in informing the public that Mr. JOHN RITTER, her brother who conducted the establishment of her late husband for near five years, will continue to superintend it as a partner, and he will exert all his talent to meet the satisfaction of his former customers and retain this business. The new firm earnestly solicits the public patronage. There will be constantly on hand at the store various kinds of SNUFF, ROLL and LEAF TOBACCO, and SEGARS. Quebec, 7th May, 1827. NEUTZ, & Co.

DENNETS AND FOUR WHEELED PHEASANTS, &c.—The subscriber respectfully begs leave to inform his friends and the public in general that he has for sale TWO HANDSOME DENNETS which will be finished in the most fashionable and workmanlike manner, and two very handsome FOUR WHEELED PHEASANTS, one with elliptic springs and a box behind, the other with double seats &c. Also two very handsome HALF COVERED CALASHES. As the above articles are of the best materials they will be warranted superior to any made in Canada for neatness and durability. For sale.—Springs of every description warranted of the best quality and Axes of every kind, Ploughs, &c. all kinds of CARRIAGE WORK done with dispatch and on moderate terms, by JOHN GRAVES, No. 15, St. John Street, 20th March 1827.

JOINER'S WORK, GLAZING, &c.—PIERRE BOISVERD takes this opportunity to return his most sincere thanks to the public in general for the liberal encouragement he has received for a few years past, in his business, as Glazier, and flatters himself by his attention to the business, to deserve a continuance of it; for the past he feels very grateful. He gives notice that he has for sale at his house Sault-au-Matelot Street, every variety of Glass for Churches and other purposes.

HEAD QUARTERS—EMPEROR of the NORTH.—For easy shaving and fashionable Hair-cutting, by N. JACKSON, No. 18, St. Peter Street, Lower-Town.—A genuine assortment of Perfumery, &c. &c. 17th May 1827.

FOR SALE.—White Pine Mast, Red Pine Spars, Oak Timber, 50,000 feet, Red Pine Timber, 50,000 feet, White Pine Timber, 40,000 feet. Quebec, 21st Feby. 1827. JOSEPH DYKE.

FOR SALE Jamaica Spirits, Demarary Rum, Molasses, Sugar, Port, Spanish and Teneriffe Wines, Soap, Button Blue, Pitch, Tar, Rosin and Turpentine, Woollens, Cotton Goods, &c. &c. MARTIN CHINIC, Commission Merchant No. 11, Sault-au-Matelot Street, 5 March 1827.

FOR SALE 25 Puncheons Molasses, 25,000 feet Oak, 12,000 " Pine, 10,000 " Elm, 160 Logs Red Cedar. Apply to ROBERT STEWART, Hunt's Wharf. 15th March 1827.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER 50 Barrels Mackerel, 50 Boxes Stucked Digby Herrings. 15th March 1827. CHAS. F. AYLWIN.

FOR SALE, 120 Casks Vinegar, 200 Kegs, best white Paint, 50 Casks fine Rose Nails, 100 Boxes assorted Glassware, 150 Do. Tobacco Pipes, 20 Crates Earthenware, 15 Cases Hairs, 10 Casks Patent Shot, assorted numbers, 10 Casks Lumpy Black. —ALSO,— A few Cases superior Champagne, Claret and Port Wines. H. LE MESURIER, & Co. St. Peter Street. 12th March 1827.

FOR SALE the Cargoes of the General Wolfe, Ontario, and others: Iron assorted, Steel ditto, Fine Canada Nails, Spikes, Copper Bars and Spikes, Sheathing Copper, Sheet Lead, Register Grates, &c. ACRAMAN'S PATENT CHAIN CABLES and Anchors assorted sizes. Muscovado Sugar, Window and Plate Glass, Cognac Brandy of warrantable Brand, Best Staple Cordage & Canvas, White Wine Vinegar, Madeira Wine, Day and Martin Blacking, Paints, &c. Double Gloucester Cheese. Apply to Wm. BUDDEN, Quebec, or at his Office Montreal. 10th May 1827.

BELLHOUSE'S THREE-RIVERS WHISKEY. A Supply of approved quality constantly on hand, Wm. BUDDEN, Quebec, or at his Office Montreal. 10th May 1827.

MUSCOVADO SUGAR, in Hhds. Tierces and Barrels; and LEEWARD ISLAND RUM, for Sale by JAMES BLACK. Quebec, 51st Oct. 1826

REDUCED PRICES OF BAR IRON & CAST WARES.—A considerable reduction has been made in the price of Bar Iron and Cast Wares manufactured at the St. Maurice and Three-Rivers Ironworks.—The new Prices Current will be ready for delivery on the 1st May next at the Agents at Montreal, Three Rivers and Quebec.—20th April 1827.

H. N. PATTON, STOCK and EXCHANGE BROKER, QUEBEC.—For sale and always on hand: Government Exchange, Bills on London at 20 or 60 days sight, Fire Assurance Stock, Quebec Bank Stock, Welland Canal Stock, Drafts on New York at any sight, Drafts on Montreal at any sight, Gold, &c. &c. The highest premium given for Gold, British Silver, old Shillings, &c. &c. The highest premium given for Officers' Bills, &c. Any money transactions negotiated.—50th April 1827.

FOR SALE 40 puncheons strong and good flavoured Lecwards, landing on J. Jones, Junr's Wharf. Apply to THOS. MACKIE, 22, Sault-au-Matelot.—16th May 1827.

FASHIONABLE BEAVER HATS: ROBR. SYMES has just received per Ottawa, Gentlemen's best quality, Beaver Hats of the latest shapes, which are now open for Sale at his Store, No. 15, l'Allee Street.—7th May 1827.

WINE and SALT: JOHN TULLOCH, St. Paul Street, offers for sale 600 Minots Lisbon Salt Madeira Wine in Pipes, Sherry Wine in Bottles. 7th May 1827.

AT Private Sale.—Just arrived a select assortment of Irish Linen in whole and half pieces. Also dble Damask Table Cloths warranted Grass bleached, and a capita Piano-Forte by Broadwood & Co. and a capita Freemasons' Hall, 7th May 1827. MICHAEL WAUSH.

GRATE COALS: IRVINE McNAUGHT & Co. offer for Sale at a low price, Grate Coals of the very best quality, now landing on their Wharf—7th May 1827.

ROSS & MITCHELL have removed their counting House to St. Peter Street, opposite Wm. PRICE, Esq. 14th May 1827.

RUM, WINE, SUGAR, &c.—GEORGE ROSS & Co. have for sale Jamaica Rum, Lecward do, Port Wine in Pipes, Refined Sugar, Malabar Pepper, English Soap, Stationary, Corks, Crown Glass 6 x 4, 6 x 5, 6 x 4, 6 x 4 1/2, Iron Chests, Canvas, Scotch Bonnets, Flour and Biscuit, Leaf Tobacco, Ashes, Pots and Pearls, 5 Anchors from 8 a 10 Cwt. ea. 10th May 1827.

PORK, FLOUR, ORANGES, COALS, &c.: For sale by WILLIAM PRICE & Co. Mess, Prime Mess and Prime Pork, Superfine, Fine and Middling Flour, Oranges and Lemons, Lisbon Salt, Window Glass 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, 8 1/2 x 9, Wine Bottles, Fig Blue, London Mould Candles, Cordage, Sheathing Copper and Copper Nails, Stockholm Tar, Coal Tar, Lamp Black, and Coals. Also, Port and Demarary Wines in Pipes, L. P. and Cargo Teneriffe Wine in Pipes, Hogsheads and Qr. Casks.—Quebec, 17th May 1827.

SICILIAN & MADIRA WINES:—For sale by JOHN KERR, opposite the Quebec Bank, St. Peter Street, Twenty Pipes Sicilian Wine, and Madeira Wine in Casks and Cases of 4 dozen.—17th May.

TO THE FASHIONABLE WORLD. JOHN DOUGALL, Junr. has received a most splendid assortment of Rich Silk Shawls, of £1 to £15 value, each, Silk shaded striped Batiste Dresses, Spanish Nett Tippets, Chenille Silk Shawls, Rich Sew'd Robes, Patent Nets, together with a large quantity of fine Mullins, Shirtings, Cottons and Merino Shawls, Caps, Thread of all kinds &c. &c. which he will sell on the most reasonable terms, at MALHOT'S HOTEL, St. John Street. The attention of Ladies and Gentlemen, wholesale and retail dealers is requested. J. D. will leave this for Montreal in a week or two.—21st May 1827.

THE subscriber offers for sale at his stores on the Queen's Wharf: Pork, Mess, Prime Mess, Prime and Cargo, in barrels and half barrels, Beef do. do. do. Flour, Superfine, Fine and Middling, Butter, Lard, Tongues and Tripe in Kegs, Timothy Seed. Also at different Coves, 100,000 ft. Oak Timber, 200,000 ft. White Pine, Elm & Ash, Floated Deals, 1st 2nds and Culls. CHS. A. HOLT. Queen's Wharf, 21st May 1827.

JUST arrived ex Ottawa, Church, Chapel and Ships' Bells, from 15 to 500 lbs.—Also Fire Brick Stones. 17th May 1827. MICHEL CLOUET.

SEED POTATOES for sale, at Mr. Neilson's Farm, Carouge. Apply on the premises. 21st May 1827.

QUEBEC BENEVOLENT SOCIETY. In conformity to the Rules of the Society a general meeting of Members will take place at Malhot's Hotel, on the first Thursday of August next, to consider if it be expedient to name a Committee in each ward of the city, to visit the sick, give the same assistance to the heirs of the members not married as to those who are married, and allow a salary to the Secretary. By order, J. BTE. FLECHETTE, Secretary. 4th May 1827.

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY. THE public are respectfully informed, that from and after the date hereof, no Fees will be charged on Policies issued at this Office. By order of the Board of Directors, Wm. HENDERSON, Jr. Secy. Quebec, Fire Office, 10th May 1827.

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY. A SEMI Annual Dividend of Three per Cent has been declared this day, and will be paid in money at this Office on the Friday 1st of June next. Wm. HENDERSON, Jr. Secy. Quebec Fire Office, 30th April 1827.

INSURANCE ON INLAND NAVIGATION &c.: THE PROTECTION INSURANCE COMPANY continues to take risks on Steamboats and every description of vessels and their Cargoes against loss or damage by Inland Navigation. Buildings and property also insured against Fire as usual. E. W. WHITE, Agent, 14th May 1827. Mr. Hunt's building, Lower-Town

ÆTNA FIRE INSURANCE COMPANY OF HARTFORD.—The Directors of this Company having appointed the subscriber their Agent for the City and District of Quebec, he begs leave to inform the Public that he is ready to effect Insurances on all description of Buildings, on Merchandise, Household Furniture and every other kind of property usually insured against fire. The reputation of this Company for promptness and liberality in the adjustment of their losses, is already well established in Montreal and the Upper Province, and as all losses sustained by the insured with the Agent here, will also be settled in a prompt and liberal manner, he hopes to obtain for the Ætina Insurance Company an ample share of the public favor and confidence, in this City and District. Those who have insured with the Ætina Company's former Agents here, are respectfully informed that their policies will be renewed on favorable terms by applying to D. R. STEWART. St. Rock's Mills, 15th March 1827.

LIFE INSURANCE. UNITED EMPIRE LIFE ASSURANCE ASSOCIATION OF LONDON—CANADA AGENCY. THE Undersigned Agents to the above Association continue to receive proposals and negotiate policies of Life Insurance throughout the Canadas. The importance of Life Insurance to Heads of Families whose income depends on their professional pursuits or other personal exertions, and is consequently contingent on their Lives, must be apparent to every selecting mind.—The instances of sudden and premature death in this as well as every other Community, by which means families who had been brought up in affluence and comfort are plunged into difficulties and distress, are so frequent as to call upon individuals to make some provision against such an event, the arrival of which they can neither foresee or avert. Life Insurance, furnishes the only certain means of doing so—as by a small annual saving out of their Income (and after the payment of the first Years premium) the object is effected. The above Society offers to the public advantages scarcely to be met with in that of any other viz:—the rates charged are lower than those of the generality of other Offices—the Insured participate in two-fifths of the profits—and a provision is made for their ultimately possessing the whole funds of the Society—no additional rate is charged for residence in the Canadas—admission fine, or other extra charge made, save the price of the policy Stamp payable for the first year only.—The Agents are authorized to conclude definitively all proposals for Insurance without reference to England, for a period of not more than seven years and for sums not exceeding £500 sterling. THOS. STOTT & Co. St. Genevieve Street, Cape, 12th Feby 1827.

SUBSTANCE OF SOME OF THE LAWS PASSED AT THE LAST SESSION OF THE LEGISLATURE.

CHAP. III. To maintain good order in Churches and other places of public worship.

The former Acts (2d Geo. IV. cap. 1, and 4th Geo. IV. cap. 55.) repealed. Church Wardens in Parishes or Settlements, to keep good order in Churches and the roads, and places adjoining thereto, and prosecute offenders. Church Wardens not doing this to suffer the penalty of 10s. for each offence.

Officers of Militia or other Peace Officers, as well as Church Wardens, may arrest persons disturbing the peace or behaving indecently or irreverently in the neighbourhood of Churches, and upon the oath of a Church Warden or Peace Officer, they may be fined by any Justice of the Peace not above 40s. nor less than 5s.

Persons going or returning from Church, while within ten arches of it, found driving faster than a slow trot, may be fined not more than 10s. nor less than 5s. for each offence.

Offences may be prosecuted during one month after being committed. Any two Justices of the Peace at the request of the Church Wardens, may appoint one or two constables to be under the orders of the Wardens.

Printed copy of this Law to be sent to the Curates, and read yearly at a meeting of the Church Wardens and at the Church doors on the three first Sundays of September. To be in force until 1850.

CHAP. VI. To prevent vexatious Law suits. In actions for personal wrongs to be compensated in damages, if the Court or Jury find damages under the amount of 40s. the plaintiff shall not recover costs of suit greater than the damages awarded.

CHAP. VII. For the relief of Insolvent Debtors. Persons thrown into jail for debt upon giving bail before a Judge that they shall not go out of the limits of the town where they are imprisoned, may go at large. The bail shall in no case be liable for the debt, without the debtor exceeds these limits, and shall have the right to take and surrender the debtor in discharge of themselves.

CHAP. VIII. To facilitate proceedings against debtors in cases of attaching the body or estate. Creditors having Writs of Attachment against the person or estate of a debtor, (whether in the hands of the debtor or of others) may, in vacation within eight days, and in term within three days, cause the declaration upon which such writ was issued to be served on the debtor personally, or left at the Sheriff's office into which the writ is returnable, and the service of such declaration, shall compel the debtor to answer to the demand of the creditor as completely as if the original writ had been served along with it. The Act not to affect the personal service of writs as directed in 4th Geo. IV. cap. 18.

CHAP. XI. Regulating the beach and landing places at Quebec. A General Meeting of the Magistrates of the District shall on the last Tuesday of April appoint one or two Inspectors of the beach and landing places, who shall be allowed not more than £40, yearly each.

The Magistrates, in May and September, shall indicate a place on the beach where rubbish and snow may be conveyed, another at which, only sand can be taken, another where building stone shall be discharged from bateaux; contravention to be fined not more than 5s.

The Inspector shall compel persons to leave the avenues leading to the water-side free. When timber, &c. obstruct them, if not removed at the ensuing tide, if possible, a penalty not exceeding 6s. shall be exacted.

No timber to be left on the beach a longer time than is reasonably sufficient to carry it away, (which sufficient time shall be determined by the Inspector according to the quantity of timber, and the extent of ground occupied by it,) under a penalty of not more than 5s. for every day during the contravention.

Timber not removed on the order of the Inspector, he may cause the same to be removed at the cost of the owner or place keepers over the same, or exact rent for the ground if it is conveyed to the shore, not before, however, getting the signature in writing of two Justices of the Peace to that effect; costs to be taxed by two Justices of the Peace at a weekly Session.

Offences to be prosecuted in a summary form within 15 days, before the weekly sittings of two of the Magistrates. Costs may be levied by seizure of the goods and chattels in general of the offender; where the Inspector is not the prosecutor half the penalty to go to the prosecutor.

Penalties to form a fund for the Salary of the Inspector. Inspectors to be competent witnesses under the Act. The Act not to affect the powers of the Trinity House; to be in force until 1829.

CHAP. XIX. To exempt persons above seventy years from imprisonment for debt. Persons after having attained seventy years shall not be imprisoned for debt, but may be in satisfaction of damages for personal wrongs, for fraudulently conveying away property, for being indebted as tutor, curator, sequestrator, depositary, sheriff, bailiff, or coroner, for the purchase money of property sold under the authority of Law, or for default while in charge of public monies.

Creditor shall not be prevented from obtaining a *copias ad respondendum*, nor other legal recourse against any absconding debtor above seventy, the Act being intended only to prevent imprisonment by *copias ad satisfaciendum*, without affecting the usual recourse against the debtor's real and personal property.

CHAP. XX. To amend the Act 4th Geo. IV. cap. 51, relating to elementary schools. Fabriques may hold a school-house and not more than a superficial area of ground, notwithstanding their annual income exceed £50 currency.

LEGISLATURE OF PRINCE EDWARDS ISLAND. (Extracts from its proceedings.)

The Lieutenant Governor lays before the Assembly copy of the Answer which has been received from His Majesty's Secretary of State, to his dispatch, transmitting the address of the House of Assembly, on presenting the Bills of Supply, at the closing of the Session of the Legislature on the 24th March 1825.

Downing Street, 29th October 1825. "With reference to the Address of the House of Assembly of Prince Edward Island, transmitted in your dispatch of the 21st June last, in which it is stated that 'the Colony looks forward, with much anxiety to the period when you may feel yourself at liberty to give your assent to an annual act for appropriating the whole produce of the Revenue, a boon which will give the highest satisfaction, and be long and gratefully remembered.' I have now to acquaint you, that all the Revenue at the disposal of the Crown in the Island of Prince Edward will be appropriated for the benefit of the Colony, at the discretion of His Majesty's Government, but I cannot authorize you to give your assent to any act which has for its object an annual appropriation by the Legislature in lieu of the permanent Revenue of the Colony under your government. I have the honor to be Sir, your most obedient humble servant, (Signed,) BATHURST."

The Attorney General submitted the following resolution, which was agreed to by the House, viz.— "Resolved that this House will contribute ratably in the proportion of the tonnage of vessels belonging to, or trading to this Colony, towards the establishing and supporting a Light House on the Island of St. Paul, along with the governments of Nova Scotia, New Brunswick, and Lower Canada; and that His Excellency the Lieutenant Governor be requested to appoint one or more commissioners, to correspond with these governments on the subject."

On motion, the House resolved itself into a Committee of the whole House, to take into consideration the Lieutenant Governor's message with the copy of an answer from His Majesty's Secretary of State, relative to the Bills of Supply. Mr. Hodgson, chairman of the Committee, reported, "That this Committee having had under their consideration the copy of the dispatch from Lord Bathurst, dated 29th October 1825, feel grateful to His Lordship for informing His Excellency that all the Revenue at the disposal of the Crown in this Island will be appropriated for the benefit of the Colony, at the discretion, and under the sanction of His Majesty's government, but that at the same time, this Committee cannot avoid remarking, that by the act granting such revenue, the whole proceeds arising under and by virtue thereof, are already specially appropriated, and cannot be considered at the disposal of the Crown for any other purpose whatsoever."

The Attorney General, having met the committee of His Majesty's Council returned and reported, "That at a conference with the Committee of the Council, the following was given to the Committee of this house, viz.— 'that the committee of His Majesty's Council have reported that the subject matter of their conference with the committee of the House of Assembly, His Majesty's Council had directed the Committee to state that they see no reason to induce them to deviate from the principles expressed in their resolution of the 27th October 1825.'—and your Committee report, that this communication was received by it, without any comment or observation whatsoever."

A bill was introduced to substitute a tax of 2s. per 100 acres instead of the quit rent, which tax shall be to defray the public expenditure of thisland.

MONTEPIERRE. (Monday evening) May 21. On Wednesday last, the Grand Jury after two days deliberation, found true bills against Ewen Cameron, Frederic Tean alias John Tean, and Edward Hout dit St. Laurent, for the murder of Robert Watson, Esquire. On Thursday last judgement was pronounced upon the persons convicted at this Court. The most of the cases were trifling and were visited with fines or imprisonment. *Jozile Demers* and *Pierre Dupuis dit Desjardins* had sentence of death recorded on them, to be executed on the 3d August.

QUEBEC: THURSDAY 24th MAY 1827.

The American post of yesterday brought us Paris papers of the 14th April inclusive. The Florida packet, which sailed on the 17th from Liverpool had arrived at New-York.

The seizure of the *Spark*, an American vessel, by Don Pedro, the Emperor of the Brazil, and the demand of Mr. Raguet, the United States Charge d'Affaires, for his passports in consequence, appears likely immediately to produce serious difficulties between the two governments, probably a war.

We express the public feeling when we say that it is with poignant regret that we announce the death (this morning) of Mr. Walker, in consequence of mortification ensuing from the burns he had received at the late fire. The skill of the first medical practitioners was baffled, and he expired after retaining his composure, till last night, with a perfect resignation to his fate, amidst the acutest sufferings.

In the prime of life, respected and beloved, Mr. Walker has fallen a victim to a noble zeal for the interests of his fellow citizens, exercised amid the destruction of his own property.

A good deal of rain fell on Tuesday night, and the country has assumed some of its vernal green. The leaves are nearly out, and several kinds of the wild fruit trees are in blossom. Damp and cold easterly winds have blown for about six weeks almost without a day's intermission, and have kept back vegetation. We have had, however, one or two pretty warm days.

The *John Echlin* arrived on the 3rd instant, sailed for Cook on the 19th. She was the first vessel which left the port for Europe this season. The *City of Aberdeen*, and five or six others have since sailed. The return of the homeward spring trade will be much earlier this year than it has been for many years past.

PORT OF QUEBEC.

CLEARED. May 21st.—Brig City of Aberdeen, Duthie, Liverpool, Cringan & Co.; Bark Argyle, Anderson, Waterford, W. Price & Co.; Schooner Lady Guineet, Laurador, J. O. Brunet, 22nd, Quebec Packet, Anderson, Aberdeen, H. G. Forsyth & Co.; 23rd—Heart of Oak, Booth, Aberdeen, Blair & Heath; City of Waterford, Thomas, Waterford, Froite & Co.; Cornelia, Blagoun, St. John (N.B.) H. Durand.

ARRIVED. May 21st.—Brig Carricks, Rea, 15th April from Liverpool, to C. A. Holt, general cargo. Bark Rodia, Thursday, 17th April from Liverpool, to Peniston & McGill, general cargo, 11 settlers. Schooner Sir James Knapp, Earnest, 15th May from Lunenburg, to C. F. Aylwin, from and to Montreal, to J. O. Brunet, rum & sugar.

23d—Brig Young Samuel, Horsesley, 20th April from Dublin, to M. Buteau, ballast, 116 settlers. Ship Lady Hestley, Scott, 18th do from do to order, do—200 settlers. Brig Cecilia, Froude, 9th do from Montreal, to J. O. Brunet, rum & sugar. Thomas Warham, Cant, 14th do from Newcastle, to J. Bime, general cargo. Ship Dominica, Bowman, 7th May from Newfoundland, to W & G Pemberton, ballast.

Brig Ann, Atchison, 8th April from Jamaica, to M. Watson, rum. Bark St. Charles, Coates, 20th days from St. Michaels, to W. Pridde, general cargo. Schooner Casno, Whitman, 4th days from Dominica, to W. Price & Co. rum and sugar.

24th—Schooner Nymph, Campton, 13 days from Newfoundland, to Finlay & Co, salt. LETTER BAGS are open at the Exchange for different ports.

In the *Saint Charles*, Mr J. Beckett, Mr A. G. Reid, Lieutenant I. Guy, and Mr John Carter. Among the passengers in the *Florida*, 17th April from Liverpool at New York, were Captain Basil Hall, E. N. N. Nally and daughter, J. Deionne, J. Fisher, W. Crawford, A. Ashton, C. Carville, and George Yates.

SHIPPING INTELLIGENCE. A schooner arrived yesterday from Little Valley, with 30 pinechests of rum, part of the cargo of the *May Jane*, wrecked there last fall, and some of her materials. About 50 pinechests still remained (not all full) which, with anchors &c. were to be dispatched in another schooner for Quebec immediately. The vessel has gone entirely to pieces.

The captain of the schooner from Little Valley, reports one brig ashore in Gaspe bay, and another at Malbaie, total wrecks, does not know their names. They were wrecked on the first or second of May. The *St. Charles*, arrived yesterday from St. Michaels, has brought but forty boxes lemons, &c. but no oranges, not having been able to procure avery four boxes.

The *Dominica*, from Cork, last from Newfoundland, landed 300 tons of provisions at the latter port. The *Nymph*, speaks the *Wanderer*, out 7 weeks from Messina, to James Hunt with dry goods. The arrivals from sea are expected to be limited for some time. Those which came up yesterday had light winds for some days past.

The *Caricks*, arrived on Monday, sailed immediately for Montreal. The American schooner *Julia*, Kowley, left Boston May 10th for Quebec, with a general cargo. DIED. This morning at 8 o'clock, in consequence of the severe burns received at the fire on Sunday morning, John Walker, Esquire, Advocate, and his remains will be entered to-morrow Friday, at 10 o'clock. The friends and acquaintances are requested to attend the funeral from Mr Holgate's Hotel, St. John Street.

We have received the article signed An Officer of the 3rd Battalion of Quebec Militia. It appearing that during the fire on Sunday morning last some silver plate and many other articles were stolen, some of which have been since offered for sale, and others have been recovered by the Police; those to whom any articles may be so offered under suspicious circumstances, will render a service to the sufferers and further the ends of justice, by taking such steps as may ensure the restoration of the property and the detection of the offenders.

To the Chairman and Justices of the Quarter Sessions of the Peace for the District of Quebec. GENTLEMEN.—We the undersigned residents and landholders in and adjoining the parish of Beauport, respectfully beg leave to draw your attention to the state of the public road, within the banlieu of Quebec, leading from Dorchester Bridge to the said parish, which, owing to the utter inattention of the person whose duty it is to enforce the enactments of the road act, is at this time almost impassable, and, in some parts, rendered dangerous in the extreme by the very injudicious means which have been adopted to amend it.

We particularly refer to a part, adjoining the Seminary farm which belongs, as we understand, to Mr. Webb Robinson and, is leased to Mr. Hayes, on which we have never witnessed any improvement, but where branches of trees have recently been strewn of such a size, and in such a manner, as to render it highly dangerous for Horses to pass over it.

Another part of the road equally dangerous and equally unattended to, is, that adjoining the farm of Mr. McKenzie, on the side of Quebec. These two spots, above all others, are a disgrace to a civilized country, and afford such example of gross inattention to the enactments of law, as will, we trust, call for the special interference of the bench of Magistrates. We beg leave also to state that Mr. Richardson's road is just in as dangerous a state as Mr. Robinson's. Mr. Simard's and Mr. Belanger's are also dangerous as well as Mr. Bidouard's.

We feel the more encouraged to look for this interference, because we ourselves have, within the last two years, contributed largely to the amelioration of several parts of the Beauport road. Mr. Webb Robinson's land, across the Seminary farm, and through Mr. Woolsey's farm to the summit of the domaine of Beauport, by causing the same to be macadamized so as to render it sound and good the very first opening of the spring—and when it is considered how great an advantage would arise to the markets of Quebec from a similar improvement of all that part of the road which is within the banlieu, we cannot doubt that your attention and assistance, within the power of the bench of Magistrates, will readily be given to this important object.

We have the honour to be, Gentlemen, your most obedient servants, Herman W. Ryland, Capt. B. Ritchie, William Stewart, J. P. Simon Bedard, G. A. Gore, J. Jones, Narcisse Duchesnay, J. P. Antoine Lortie, James M. Kenzie, J. P. J. Demers, P. E. Francis Pothill, J. Demers, P. E. Judge Burton, J. P. George H. Ryland.

9th May 1827. \* \* \* Actions have been brought against all the gentlemen (residing within the banlieu of Quebec) who signed the above,—two of the parties viz: the gentlemen of the Seminary and Mr. Burton who have expended large sums of money upon their parts of the road, and have succeeded in rendering them the best between Dorchester bridge and Beauport, have been fined. The action against the third person has been put off until Saturday next.

The road surveyor thought proper to drop his action against Mr. Hayes, whose road has always been in a most dangerous state, and upon which no improvement has ever been made; we shall at present assign no reason for this extraordinary proceeding upon the part of the road surveyor.—24th May.

PUBLIC MEETING. THE Committee appointed by the Citizens of Quebec on the 25th April last, to prepare and report a plan for forming a society to encourage Natural History in Canada, after mature deliberation thinks it necessary to dissolve itself and call a new meeting to enquire if it is not expedient, to extend the views of the Society to the encouragement of the sciences and arts in general, with a view to secure a permanent encouragement to Mr. Chasseur's museum, and all other objects which would be considered equally useful in advancing the sciences.

The Committee has therefore determined to call a meeting of the citizens on FRIDAY next 25th at SEVEN o'clock at Mail-hut's Hotel, and it trusts, that all who take an interest in the cultivation of the sciences amongst us will hasten to attend. By order of the committee, X. TESSIER, Secy.

MRS. GRAY begs leave to return her sincere thanks to the Citizens and Military for their kind assistance to her during the late fire.—24th May.

MR. BEDARD begs the gentlemen whose exertions were so useful to him at the late fire, to accept of his sincere thanks.—24th May.

MR. HART begs the Citizens of Quebec and the Military, who assisted at the fire on Sunday morning last, to accept of his sincere thanks for their prompt interference on his behalf.—24th May.

TRINITY HOUSE SITTINGS, Tuesday 22d May 1827. JOSEPH JEAN, Pilot, was fined Ten Pounds and Costs, for not using his utmost care and diligence in conducting the Bark *William Ashton*, on the 5th May instant, thereby causing her to strike the ground several times, between Coudre Island and St. Rock's Point.

MALCOLM SMITH, Pilot, was suspended during Twelve Calendar Months from this day, for running the ship or vessel called the *Rob Roy*, on shore on the thirtieth April last, off Lisletie, thereby causing her total loss.

THE QUEBEC COMMERCIAL LIST is published every Saturday evening and sent by post that day. Those gentlemen who have not yet subscribed are informed that they may do so by applying at Messrs. Neilson and Cowans, No. 7 Mountain Street.—24th May 1827.

FREIGHT OR PASSAGE TO LIVERPOOL. THE beautiful new fast sailing Ship ARABIAN, H. S. THOMSON, Commander, burthen per Register 286 Tons, warranted to sail on or before the 15th proximo, will take Ashes, Flour or Deals on Freight between Decks only. For terms of which or passage (having very superior accommodations.) Apply on board at Jones' Wharf, or to FORSYTH, WALKER & Co.—24th May 1827.

FREIGHT & PASSAGE TO BRISTOL, to sail 25th May. ON Board the copper'd Ship GENERAL WOLFE, (a regular Trader) now lying at McCann's Wharf, will sail (wind permitting) on the 25th May. Her accommodations for Passengers are very superior being fitted up with separate state cabins. Apply to Capt. S. F. WORTH on Board, or Wm. BUDDEN.—10th May 1827.

FREIGHT AND PASSAGE FOR LIVERPOOL to sail 1st JUNE. ON Board the well known Regular Trader ONTARIO, Richd. WELLS Master, intended to sail on the 1st June. Her accommodations for passengers are very excellent, having an aft Cabin for Ladies and separate state rooms. Apply to Wm. BUDDEN, Quebec, at his Counting House Montreal, or to the Capt. on board.—10th May 1827.

FOR CHARTER to the West Indies, or any safe Port on the Western Coast of England or to Ireland, the fine fast sailing copper'd and copper'd fastened Ship Wm. ASHTON, 575 Tons Register, THOMAS ARMSTRONG Master, will be ready to take in on or before the 20th instant. Apply to the Master on Board at Atkinson's Wharf, or to H. COWAN & Co. Sault-au-Matlot Street.—10th May.

FOR FREIGHT OR PASSAGE TO LIVERPOOL. THE fine new copper'd ship WINSKALES burthen per Register 220 Tons, JOHN MESSERGER, Master, will meet with every despatch. For freight or passage, having superior accommodations, apply to the Captain on board at Goudie's Wharf, or to Patersons, Weir & Co.—10th May 1827.

FOR CHARTER to Saint Johns Newfoundland or Halifax.—The New Brigantine of 104 Tons Register, now on the Stocks at Saint Rock's, to be launched on Thursday next, and will be ready to commence loading the following day. ALSO, THE Schooner MARIE CATHERINE, the latter vessel will be ready to commence loading on the 14th instant. Apply to JOHN TULLOCH, Saint Paul Street.

FOR CHARTER to any accessible Port in the United Kingdom, the good Ship SIR FRANCIS BURTON, burthen 410 tons per Register, JAMES WHITE, Master. Apply to SAML. LINCHE, or Quebec, 17th May 1827. GEORGE SYMES. On Sale—Afloat, 250 Tons Liverpool SALT.

FOR CHARTER the fine fast class Brig JEAN of 289 Tons. Apply to Capt. THOMSON or to MOIR & HEATH, Pres-de-ville Wharf.—21st May.

FREIGHT OR CHARTER to LONDON. The fine first class Ship ASIA, burthen per register 556 tons, now discharging Teas at St. Andrew's Wharf, will take a charter for the above Port or freight of Ashes, Deals or Staves, and will be ready to commence loading by 1st proximo Apply to Capt. STEAD, Payne's Hotel, or 21st May 1827. MOIR & HEATH.

FOR SALE A NEW SCHOONER near 80 ready for Sea, of the burthen of 80 tons, now lying at Mr. Morrison's Wharf. Apply to St. Paul Street, 2d May 1827. C. QUIROUET & Co. NEW-YORK AND LIVERPOOL PACKETS. THE Subscribers have established the following Ships as a Line of Packets between New York and Liverpool; to leave New York on the 8th, and Liverpool on the 24th of each Month in the Year, viz.

SHIP CORINTHIAN, GEORGE DAVIS, Master, to sail from New York on the 8th of June. SHIP, LEEDS, WILLIAM STODDARD, Master, to sail from New-York on the 8th of June. SHIP SILAS RICHARDS, HENRY HOLDRIDGE, Master, to sail from N.-York the 8th of July. SHIP, YORK, NASH DE COST, Master to sail from New York on the 8th of August next.

These Ships are about 400 Tons each, built of the best materials copper-fastened and copper'd, commanded by men experienced in this trade, and no expense will be spared in making their accommodations convenient and comfortable for passengers.— Beds, bedding, wines, and stores, of the first quality are furnished. For Freight or passage apply to the Captains on board, to Fish and GRINSELL, 156, Front Street. T. PHELPS & Co. 47, South Street, New-York, or to Sept. 1825. GEORGE ROSS, QUEBEC.

SALES BY AUCTION, Cloths, Flannels, Muslins, Calicoes, Nails, Paints, &c.—By MARTIN CHINIC, at his auction room, on FRIDAY next, the 25th instant, at one o'clock.— BLACK, Blue, Olive, and Drab Superfine and fine Cloths, White and Green Flannels, Sprigged Muslin Dresses, Muslins, Mulmul and Jacquets, Dimities, Irish Linen, Brown Holland, Patillas, Bedtick, 7-8 and 4-4, Chintz, Sheetings, White and coloured Cambrics, Black Sewing Silk, Blue Silk Perstans, Shirting, 4-4 and 6-4 printed Shawls, Furniture Prints, Figured and Plain Bombazettes, Cotton and worsted Hose, striped Russel, Braces, Looking-glasses, Gilt Paintings, Waiters assorted sizes, common and fine Hats, women and children's shoes.

Also, Nails, 2 1/2 a 28lbs. Window glass 7 1/2 x 8 1/2, White Lead, Black, Venetian, and Red Paints, Lamp Black, Calf and Kip Skins, Sole Leather and a variety of other articles.—24th May. Dry Goods, Paint, Nails, Copppers, &c.—By DUPONT and MENICOL, on FRIDAY, 25th instant, at their stores at one o'clock.— AN extensive assortment of Dry Goods consisting of Superfine and Common Cloths, Flannels, Damask Satins, Plies, Cambrics, Hosiery, Muslins, Striped and Checked Cottons, Salempores, Shirtings, Calicoes, Cambric, Britannias, Silk and Leather Gloves, Satins, Sarsonets, Bandannas, Neukens, Fustians, and 50 Boxes Window Glass, 8 1/2 x 7 1/2 and 7 1/2 x 6 1/2, 40 Kegs Paint, 20 Casks Nails, 5 Casks Copppers, 10 Casks Rosin, And a variety of other articles.—21st May.

Nails, Window-glass, Paints, Wine, Hams, Beaver Hats, &c. By MARTIN CHINIC, on SATURDAY next, the 26th instant, at Mr. J. A. WASTON'S Store, Sault-au-Matlot Street, at one o'clock.— FIFTY Casks Fine Rose Nails assorted 3 1/2 a 28lbs. 40 Boxes Window glass 7 1/2 x 8 1/2, 90 Kegs fine white Lead, Spanish brown and black paints, 6 Hogheads fine green Copppers, 12 Casks Lamp Black, 10 Casks Yellow Rosin, 20 Casks of Day and Martin real Japan Blacking, 10 Qr. Casks Teneffie Wine, 200 Hams in Lots of 5, 5 Cases Mens' beaver hats, and other articles.—24th May.

Gunpowder, Copppers, Paints, Linens, Shoe Thread, Leather, Nails, Glass, &c.—By J. & M. FRASER, at their Stores, on SATURDAY NEXT, 26th instant, at ONE o'clock, ONE HUNDRED Quarter Barrels F & FF Gunpowder, 20 Casks Copppers, 100 Kegs assorted Paints, 25 Pieces Dundee Linens, 3 Bales Shoe Thread, 2 Cases Leather, 50 Casks assorted Nails, 50 Boxes Window Glass.

After which—25 Packages Dry Goods, (assorted.) Quebec, 24th May 1827. Coals.—By J. WURTELE, on SATURDAY next, 26th instant, on JONES' Wharf, (now landing from on board the Arabian) at Two o'clock.

TWO HUNDRED Tons Liverpool COALS in lots to suit Purchasers.—24th May. Household furniture, 5 capital horses, gigs, &c. &c. by M. WALSH, on SATURDAY next, 26th instant, at Free Masons Hall, at ONE o'clock.

THE usual assortment of household furniture, consisting of every article in that line, 5 capital horses, gigs, carts, calashes and harnesses, Irish hams in lots, &c. soap and candles. After which a general assortment of Dry Goods suitable to the season.—24th May 1827.

Household Furniture, &c. &c.—At the QUEBEC AUCTION MART, next house to MAILHOT'S Hotel, St. John Street, on MONDAY NEXT, 28th instant. A QUANTITY of Household Furniture, consisting of Bedssteads, Feather Beds, Mattresses, Palliasses, Hair Sofas, Chairs, Tables, Carpets, Peer Looking Glasses, Silver Forks and Spoons and Laddies, Delf China and Glass, Paints and Oil Paintings, superb view of the Island of Malra and views of the Coast of Guinea.

Also, Lemons, Oranges and Irish Hams, Gigs, Calashes and Carts, Saddles, Bridles and Harnesses. After the above, a variety of Dry Goods, suitable to the season, rich Silk Satins, beautiful Silk Shawls and Handkerchiefs, 2 cases of Beaver Hats.—24th May.

Woolien, Linen and Cotton Goods, Wine, Nails, Soap, Candles, &c.—By J. WURTELE, at his Stores, on MONDAY NEXT, 28th instant, at ONE o'clock. FORTY Packages Woolien, Linen & Cotton Goods. ALSO, 10 pipes Benerolo Wine, 5 do. Teneffie do. 50 casks fine Rose Nails, 40 do. Candles, 75 kegs Paint.

10 barrels Green Copppers, 20 hbbs. Earthenware, 2 Circular Saws with Frames complete, and other articles.—24th May 1827. Interesting sale of India goods just landed from on board the Honble East India Company's ship Asia, direct from Canton;—by M. WALSH, on TUESDAY next, at the subscriber's Auction Room, free Masons Hall, at ONE o'clock.

A VARIETY of rich black and white satins, Persia and Levantines rich erape-shawls, and handkerchiefs, extra quality of gentlemen's black silk handkerchiefs and vesting rich satin shawls and handkerchiefs, nankeen, matting &c. &c. rich China tea and coffee services, a beautiful Chinese work and dressing table, the only one ever imported, a variety of lacquered ware of the most beautiful description, consisting of ladies dressing cases, writing desks, tea caddies, tea trays, decanter stands, &c. &c. and a variety of articles in beautiful carved ivory. The collections will be fuller detailed in the hand bills. Quebec, 24th May 1827.

Dry Goods.—By J. & M. FRASER, at the Stores of M. MCKENZIE, Esq., Sault au Matlot Street, on TUESDAY NEXT, 29th instant, at TWELVE o'clock. TWO HUNDRED Packages DRY GOODS, lately received, consisting of superfine and common Cloths, Flannels, Salempores, Cambrics, Muslins of all kinds, printed Calicoe, Beavertons, Stormons, Britannia Handkerchiefs, Shirtings, Worsted and Cotton Shawls, Shirting, Stripes, Apron Checks, Cotton Hosiery, Umbrellas, Nankeens, Derries, Worsted Braces, Bombazettes, Plaids, Everlastings, Wool Cards, Scotch Bonnets, 10-4 Sheetings, Shoe Thread, Waistcoating, Worsted Hosiery, Beaver Gloves, Cotton Gloves, Cambrics, and a great variety of other articles, forming a complete assortment. The whole will be positively sold without reserve. Quebec, 24th May 1827.

Sale by licitation of an emplacement in St. Joseph Street, St. Rock's Suburbs. On the premises on WEDNESDAY the 20th June next, at one o'clock in the afternoon.— AN EMPACEMENT and House situated in St. Rock's Suburb, St. Joseph Street, belonging to the community formerly existing between J. Bie, Mathurin and the late Dame Elizabeth Badaux, his wife, deceased—having thirty feet in front, more or less, by fifty feet in depth, together with the wooden house upon a stone foundation thereon erected along the whole front of the same, bounded on the North East by the wall of the property of Andre Cardinal, and on the other side South West, by that of P. M. Piquet. There is an annual charge or *rente fonciere* of 6 livres towards in favor of Mr. Jos. Roy. The conditions of sale may be learned on application to the undersigned notary at his Office, St. John Street. J. BELANGER, Notary Public. 16th May 1827.

COGNAC BRANDY, GENEVA, &c. &c.—For Sale by CHARLES NOYES, at his Stores, St. Paul's Street, Cognac Brandy, Gen-va, Muscovado and refined Sugar, Currants, Sillad Oil, Ginger and Nutmegs, Indigo, Windsor and Brown Soap, Starch and Black Lead, Stone Blue, Mustard, Double bottled Linsced Oil, Baker Salt, Nails of all kinds, Paints of all colours, Plug Tobacco, Lard, Assorted Earthenware in Crates, 24th May 1827.

COGNAC BRANDY, Port Wine in Pipes and Hogheads, East India Madeira in Hogheads, Nutmegs, Cloves, Black Pepper, &c. for sale by Hunt's Wharf, 24th May 1827. W. B. MEYER. HOLLANDS, RUM, COTTON, WOOLLEN, & SILK GOODS: for sale by D. FERGUSON, a few pipes real Hollands, ditto punchons Demerara Rum 1 to 4s. Also, a quantity of Cotton, Woollen and Silk goods, received ex Ottawa and Winescales, all of which he offers low for cash or short approved credit.—24th May 1827.

MADEIRA & SCICILIAN WINE & GENEVA.—JOHN KERR, 4 St. Peter Street, has for sale, Scicilian Red Wine, and a few pipes real Holland Gin, both just arrived, and Madeira Wine in casks and cases of 4 dozen. 24th May 1827.

GOOD HAY.—PIERRE FORTIER of Riviere du Loup, has 5 or 4,000 bundles of excellent timothy hay, which he will sell at a moderate price. The hay will be delivered at Riviere du Loup bridge, on board of bateaux, between this date and the 1st June.—Riv. du Loup, 21st May.

TO THE FASHIONABLE WORLD. JOHN DOUGALL, Junr, has received a most splendid assortment of Rich Silk Shawls, from £1 to £15 value, each, Silk shawl striped Batiste Dresses, Spanish Nett Tippets, Chenille Silk Shawls, Rich S-w'd Robes, Patent Netts, together with a large quantity of fine Muslins, Shirting, Cotton and Merino Shawls, Caps, Thread of all kinds &c. &c. which he will sell on the most reasonable terms, at MAILHOT'S HOTEL, St. John Street. The attention of Ladies and Gentlemen, wholesale and retail dealers is requested. J. D. will leave this for Montreal in a few days.—May 24th 1827.

FANCY GOODS arrived at Mr. FARQUHAR'S STORE, in Palace Street; and will be on show for 14 days only: Fancy Flowers and Wreaths; also, Sattin, Crape, Bead, Bugle, and Pine do.; Pine Combs, Bandoes, Head Ornaments, Silk Frocks, Buttons, Tassels, Epaulettes, Ribbons, Ornaments, colored & chenille, Silk, Cotton and Worsted Brades, all colors and widths; Shawl Binding and Tassels; Twist Silk Buttons for Boys' and Mens' Coats; Thread; Cotton, Worsted, and all kinds of Silk Fringes; Floss, Trimmings and Rouleaux for bonnets; Silk Cords, such as Chenille, Kent, Brunswick, Pipe and Pine; Silk Gimps; chenille, sattin and crape Trimmings, purse Twist & floss Silk; silk cap Lace & Trimmings; velvet, cotton & silk Ribbons, plain and embossed; drab and black Hatters' Trimmings; silk Brazelets and Waistbands; Tinsel Corals and Trimmings; feather Trimmings, black and drab Feathers, also, very rich white and sorted colored Feathers; black Trunkets, such as Snaps, Brazelets, Earrings, Buckles, Clasps, Crosses and Necklaces, Bandoes and Seed Beads; Gilt Goods, such as Hooks and Eyes, Brazelets, Snaps, Purse and Roteule Snaps, Neck Chains, Brazelets, Pins, Sliders, Shoe Buckles, Tassels; Watch Rings, Seals with mottoes, Crosses, Buckles, Negliges, Watch Chains, Keys, and Bead for making Purse; Silk Goods, such as Purse and Reteule Clasps, Buckles, Purse, Hooks and Eyes, Siders, Brazelet Snaps, Clasps; Neckchains, Watch Guards, Key Rings, Bed Hooks and Waistbands; patent riding and walking Belts, plain and painted Fire Screens, Gold Paper and Ornaments; fancy Pastes, Bristol Board, embossed, note and music Paper

ANGLETERRE.

On dit que le marquis d'Herford sera créé duc et acceptera une place dans la maison du roi. Le marquis de Carlisle va en Angleterre et sera président du conseil. Le marquis de Londonderry, un des lords de la chambre du roi, a donné sa démission. (Globe.)

L'installation de M. Campbell, le poète, comme recteur de l'université de Glasgow, a eu lieu le 12 avril. Dans la chambre des communes, M. Fitzgerald a annoncé qu'il ferait sa motion relativement aux catholiques, fondée sur le traité de Limerick, le 8 mai au lieu du 1er.

Les discours que lord Lansdowne a prononcés dans la chambre des lords en annonçant qu'il retirait sa motion en faveur des catholiques, était de nature à faire une profonde impression sur tous les partisans de l'émancipation, car pour les adversaires de cette mesure nous ne supposons certainement pas qu'il est possible à une époque où à une raison humaine de produire quelque effet sur eux.

Il y avait dans les discours du noble marquis une empreinte de tristesse profonde et remplie de dignité, une conviction intime et une sorte de précision solennelle plus frappante que tout ce que nous ayons entendu dans d'autres occasions, du noble marquis lui-même, et nous dirions presque de tout autre homme d'état.

S. S. a fait entendre en tremblant les conséquences du vote des communes, et sur ce point nous dirons simplement qu'aucun de ceux qui s'opposent à l'émancipation n'est jamais hasardé à considérer en face des deux questions simples, mais vitales : Que feriez-vous de l'Irlande? La laisseriez-vous comme elle est? (Times)

CHAMBRE DES PAIRS.

L'évêque de Bath and Wells, en présentant quelques pétitions contre les catholiques, fait observer que quoiqu'il soit contraire à l'émancipation des Irlandais, il serait disposé à appuyer toute mesure qui aurait pour but de rétablir la tranquillité en Irlande.

Le comte de Derby déclare qu'il est persuadé qu'une mesure ne peut soulager l'Irlande si l'émancipation n'est pas accordée. Le marquis de Donshire soutient aussi que l'émancipation est le seul remède aux désordres qui affligent l'Irlande.

Le comte de Caernarvon établit que les Irlandais sont opprimés par l'oppression et l'esclavage, qu'ils sont dans un état de dégradation, et que c'est le protestantisme qui les y tient. Les Irlandais sont dans ce moment, dit-il, dans le même état où étaient les Grecs par rapport aux Turcs. L'Irlande est, sans exception, le pays le plus misérable de l'Europe, et ses habitants présentent le singulier spectacle d'hommes soumis à la constitution britannique en même temps qu'ils gémissent dans une misère que ne connaît aucun peuple du monde. Le système d'après lequel l'Irlande a été gouvernée est le système le plus détestable qui ait jamais déshonoré un état chrétien.

Le marquis de Lansdowne demande s'il est possible que le noble et savant chancelier ne soit pas instruit des circonstances que l'état de l'Irlande fait connaître, circonstances qui menacent l'existence de la constitution, de l'église, et la prospérité du pays; circonstances qui ont rempli de crainte et d'appréhensions tout homme qui pense à l'avenir. Le noble marquis ajoute que dès qu'il saura qu'il existe un ministère, et dès qu'il saura quelle est l'opinion de ce ministère, il réfléchira sur la manière la plus propre à soumettre à la chambre les considérations dont il parle.

Lord King, en présentant à la chambre des pairs une pétition en faveur de l'émancipation, a dit qu'il la présentait pour remplir un devoir, mais qu'il n'aurait qu'à attendre la brûler que de la présenter à L. S. S. Le comte de Derby, dit lord King, le torse à triompher, et nous perdons l'Amérique; aujourd'hui le triomphe est encore, et bientôt nous aurons à regretter une perte encore plus grande. S. S. a fait observer que les pétitionnaires, entre autres grands, font connaître qu'il existe en Irlande 2,550 places à la disposition des corporations, et que les catholiques sont exclus, par la loi, de toutes ces places.

CHAMBRE DES COMMUNES.

M. V. Fitzgerald a présenté une pétition en faveur des catholiques; il pense que l'Irlande ne sera jamais tranquille, que l'Angleterre ne sera jamais en sûreté, tant que l'émancipation ne sera pas accordée.

M. Dawson a présenté aussi des pétitions en faveur des catholiques. Il parle des craintes que le clergé anglican ait eues de voir le pape; les véritables craintes qui troublent le clergé anglican proviennent du danger où il croit voir ses temporalités.

M. H. Grattan dépose sur le bureau de la chambre un modèle du fameux casque de fer employé comme instrument de torture dans la prison dite Richmond Penitentiary, à Dublin. Il parle de l'honorable membre, que ceux qui veulent établir la réforme en Irlande, sont résolus de faire les Irlandais à devenir protestants par les tournants quand ils ne peuvent le faire par la persuasion. M. Grattan fait observer que sur 141 catholiques qui sont devenus protestants dans la prison, 6 seulement ont continué à l'être dès qu'ils furent libérés. Il demande que le rapport des commissaires chargés d'examiner cette affaire soit présenté à la chambre.—Accordé.

Lord John Russell annonce qu'aujourd'hui, 30 mai, il proposera de révoquer les lois dites corporation and test acts (ce sont des lois qui imposent aux personnes nommées à certaines places l'obligation de remplir certaines pratiques religieuses, et de prêter certains sermens incompatibles avec les croyances des dissidents protestants et des catholiques.)

FRANCE.

On écrit de Rio-Janeiro, 5 janvier. Le 1er de ce mois, M. J. les capitaines, subrécargues et négociants français, en ce moment à Rio-Janeiro, ont été présenter leurs hommages à l'amiral Rosamel en station et lui ont exposé le tableau des pertes éprouvées par le commerce français, par suite des hostilités et du blocus de Montevideo. L'amiral leur a répondu qu'il voyait avec peine que le gouvernement brésilien ne se fût pas occupé de ces pirateries contre notre commerce et d'insulter notre pavillon; qu'il en avait rendu compte en France, et que le roi n'avait pu être indifférent à ces outrages, qu'il se faisait un plaisir d'annoncer qu'il avait reçu des ordres très-précis de faire rendre tous les navires, et d'obtenir des dédommements pour les pertes, dégâts et retards occasionnés par le gouvernement brésilien; que ceci aurait déjà eu lieu sans l'absence de l'empereur, mais qu'il pouvait être certain qu'au sitôt son arrivée les navires seraient rendus. (Etoile.)

Lady Cochrane est arrivée le 7 avril à Bordeaux avec une suite très-nombreuse. Le célèbre ténor, du théâtre des Variétés, a fait ses adieux au public le 12 avril, et est rentré dans la vie privée. Dès six heures, il n'y avait pas une seule place vacante au théâtre. Jamais il n'avait mieux joué qu'à cette représentation.

Les journaux de Paris contiennent une longue série de documents officiels qui sont parvenus au ministère, au sujet de la découverte qu'on croit avoir faite de marins provenant de l'expédition de M. de Lapérouse, dans un groupe d'îles du nom de Maniokou, près des Nouvelles-Hébrides.

Par ordonnance en date du 29 mars, S. M. a nommé : 1° M. l'abbé Borne, curé de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, à l'évêché de La Rochelle, vacant par le décès de Mgr. Pailloy; 2° M. l'abbé de Borderies, vicaire-général de Paris, à l'évêché de Versailles, vacant par le décès de Mgr. Charrier de La Roche.

Le théâtre des Nouveautés est achevé; il est élevé sur la magnifique place de la Bourse, comme par enchantement, par les soins de l'un de nos plus habiles architectes, M. Debret.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Les journaux anglais annoncent que la mission de M. le comte d'Olaliva en France et en Angleterre a pour but de demander, au nom du cabinet espagnol, la première puissance, le rappel des troupes françaises de l'Espagne; à la seconde, le rappel des troupes anglaises du Portugal.

On écrit de Figueras en date du 5 avril : Dans la soirée d'hier, le commandant supérieur de cette place fut instruit que les sept compagnies précitées d'une sédition prochaine se manifestèrent dans les environs. Une compagnie de voltigeurs dirigée sur Las-Sources était à peine à 600 pas qu'elle entendit crier : vive ! Il était huit heures et demie du soir, une compagnie répondit aussitôt et une vingtaine de coups de fusil furent tirés sur elle. La compagnie de voltigeurs riposta par une décharge, et se précipita sur les rebelles qui fuyant de toutes parts, abandonnèrent une carabine et un schako; deux d'entre eux, qui s'étaient sauvés dans la direction de Villafra, ont été arrêtés les armes à la main.

À quatre heures du matin, le gouverneur a fait rassembler les volontaires royalistes, et il a constaté que 19 hommes avaient disparu; on a la presque certitude qu'ils sont avec les rebelles. Les deux hommes pris à Villafra sont allés volontaires royalistes. Le nombre des rebelles qui ont pris part à cette action peut être porté de 40 à 50 hommes; cinq officiers se trouvent parmi eux. Quarante autres rebelles attendaient à Castillon ceux qui ont été battus à peu de distance de Figueras.

On lit dans un journal de Bordeaux : La désertion est générale dans tous les corps de l'armée d'observation sur la frontière de Portugal; on compte qu'il passe journellement dans ce royaume une quarantaine d'hommes, et c'est le seul motif qui a donné lieu au mouvement rétrograde de l'armée espagnole.

Gibraltar, 19 mai. L'arrivée d'un courrier de cabinet espagnol, venu de Madrid en trois jours, avec des dépêches pour le conseil, a causé ici une grande sensation. Il paraît qu'il avait aussi des lettres pour sir Georges Donat; elles lui furent portées immédiatement à Saint-Roque, sa résidence; et aussitôt leur réception, sir Georges se rendit en ville et donna des ordres pour y faire transporter aussi son ameublement; ce qui a été effectué hier et aujourd'hui.

ALLEMAGNE.

Il est constant que l'Autriche a accru, durant l'année 1826, sa dette publique de plus de 72 millions de florins. Cette augmentation de la dette est, assurément, consacrée à entretenir la révolte en Portugal, autant que l'Autriche peut le faire sans se braver avec l'Angleterre. (Constitutionnel.)

Le chambellan brésilien de Roca-Pinto, qui était venu pour engager l'infant D. Miguel à se rendre à Rio-Janeiro, va, dit-on, repartir pour le Brésil sans l'infant. On n'attend que dans

le courant d'avril les premières dépêches de M. le conseiller de légation de Rio-Janeiro, parti avec une mission pour Rio. Le couronnement de l'impératrice d'Autriche comme reine de Bohême aura lieu dans le mois de mai.

RUSSIE.

Un journal allemand assure que la mission du général russe de Diebitch en Géorgie, n'a pas seulement pour objet d'aplanir des différends entre les commandans russes, mais bien aussi de rechercher si les causes de rupture entre la Perse et la Russie ne seraient pas le fait des agents de cette dernière puissance, question d'où dépendrait la solution de celle si importante du casus Felsei entre l'Angleterre et la Perse. Le général de Diebitch serait, selon les circonstances, autorisé à ouvrir avec la Perse des négociations pour amener la paix.

On écrit de Saint-Petersbourg qu'un oukase du 12 mars nomme l'évêque catholique-romain de Lutz. Mgr Caspar Zieschowsky, archevêque et métropolitain de toutes les églises catholiques de Russie.

GRECE ET TURQUIE.

Nous avons des nouvelles de Constantinople qui vont jusqu'au 19 mars. Elles confirment celles qui nous ont déjà reçues sur les propositions relatives à la pacification de la Grèce, présentées par les ambassadeurs de Russie, de France et d'Angleterre, et basées sur le protocole des conférences du 4 avril 1826. Depuis ce temps, l'intercession d'Autriche, bazon d'Outenfels, et le ministre prussien, M. de Miltitz, ont en avec le rés-oftendi des conférences dans lesquelles ils lui ont conseillé d'accepter les propositions des ambassadeurs susnommés. Mais toutes les lettres s'accordent à rapporter qu'il leur a donné une réponse verbale négative, et probablement laconique. On regarde cette démarche des ministres d'Autriche et de Prusse comme une accession préalable au protocole des conférences de Saint-Petersbourg du 4 avril 1826, et l'on espère qu'elle aura fait une grande impression sur le divan.

Par suite des réponses évassives du rés-oftendi, les ministres des cours de Russie, de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse, ont résolu dans une conférence tenue à Pétra, de remettre prochainement une note dans laquelle ils invitent d'une manière pressante la Porte à accepter les propositions des cabinets européens. On se promet de cette démarche collective un résultat favorable, quoique les notes remises par M. Strarford Canning et Minczew, le 5 février, et vigoureusement appuyées depuis par M. de Ribeaupierre, soient restées sans réponse jusqu'au 19 mars. D'un autre côté, M. de Ribeaupierre n'a pas encore eu d'audience du grand-visir. (Feuilles allemandes.)

Les dernières lettres de Corfou, en date du 16 mars, confirment les nouvelles favorables relatives à l'Acropolis d'Athènes. Les Grecs ont réussi à approvisionner de nouveau cette forteresse, et renoué le sécrésariat à une heure de marche de la ville pendant qu'on faisait entrer des munitions et des vivres dans la citadelle. Oner-pacha a essayé à Distomo un échec considérable. L'ass-embée nationale continue à tenir tranquillement ses séances à Egine. (Gazette d'Athènes.)

CHINE.

On a reçu des nouvelles de Canton jusqu'au 20 décembre, qui annoncent qu'une insurrection à éclat dans les provinces du nord-ouest de l'empire chinois, et que les Tartares de la petite Bucharie étaient dans un état de rébellion contre le trône céleste. Il paraît que cette révolte de Tartares a réveillé l'esprit militaire, et l'empereur, qui n'a pas occupé qu'à lever des troupes et des subsidés et à donner des ordres pour exterminer les rebelles. Le commerce a souffert dans le nord de la Chine par suite des troubles qui y ont éclaté.

QUEBEC.

Il n'y a point de nouvelles plus récentes d'Angleterre. Nous avons les journaux de Paris jusqu'au 15 avril. La saisie d'un navire américain par l'empereur du Brésil, et la demande que M. Raguot, le ministre des Etats-Unis, a faite de ses passeports en conséquence de cette saisie, paraissent devoir amener des difficultés sérieuses entre les deux gouvernements, peut-être même une guerre.

La dernière division du 71e régiment s'est embarquée jeudi dernier pour Montréal, où ce régiment remplace le 76e, dont la dernière division est arrivée à Québec dimanche soir. L'Asie, vaisseau de la compagnie des Indes, est arrivé de Canton le 16 de ce mois, chargé de thé. Un autre vaisseau, l'Anne et Amélie, était à demi chargé, pour destination du Canada, le 12 janvier, lorsque le typhon l'a mis à la voile.

Le John Ecklin, arrivé à Québec le 5 de ce mois, en est reparti le 19 pour Cork. C'est le premier vaisseau qui ait fait ce port pour l'Europe cet été. Plusieurs autres ont fait voile depuis.

Nous exprimons le sentiment public en disant que c'est avec une douleur sincère que nous annonçons la mort de M. Walker, avocat, par suite des brûlures qu'il avait reçues au dernier incendie. Les efforts des plus habiles médecins n'ont pu empêcher l'invasion de la gangrène, et M. Walker, après avoir conservé au milieu des souffrances les aiguës, sa tranquillité d'âme avec une résignation parfaite à son sort, a expiré ce matin, à huit heures, dans les convulsions.

Dans le printemps de la vie, aimé et respecté, M. Walker a été la victime d'un noble zèle pour les intérêts de ses concitoyens, exercé au milieu de la destruction de ses propres biens.

A L'EDITEUR DE LA GAZETTE DE QUEBEC.

Monsieur l'Editeur—Il me sera peut-être permis d'aspirer à l'honneur de figurer dans vos colonnes en réponse à votre correspondant T. qui a bien voulu me faire celui de m'introduire dans votre feuille du 13. Ma prétention à cet égard ne s'étend pas cependant jusqu'à vouloir lutter d'esprit avec T. Ce badinage léger, cette ironie fine dont il sait faire un si bon usage, sont au-dessus de mes forces, et de ce côté je lui laisse le champ libre. Mon intention n'est donc que de relever, en plein langage, quelques-unes de ces aberrations de la vérité qui ne sont que trop multipliées dans sa production, qui d'ailleurs pétille d'esprit et fourmille des accouchemens de son imagination prolifique. Imprimis donc je débiterai par celle qui met sous la direction de S. L. la notice de certains journaux. Quand on avance des assertions qui affectent un caractère de gravité, et que ces assertions sont fondées sur des preuves suffisantes, il est tiré celle de T. à cet égard? Elle a été déjà démentie, et je la déclare de toute fausseté. Non-seulement elle n'est pas vraie, mais encore elle est improbable, et je doute même si le personnage en question daigne s'amuser à parcourir la variété d'effusions politiques ou littéraires dont nos feuilles périodiques sont inondées.

L'exposé de la question en issue tel que présenté par T. est également éloigné de la vérité. Il n'est aucun de nous qui ait exprimé quelque chose de semblable à un "consentement à ce que les députés du pays soient dispensés de la discrétion" de qui que ce soit, mais bien au contraire nous nous sommes prononcés pour le contraire. L'emploi de ces dénégations fait partie de la méthode de T. et c'est d'après le compte qu'il en rend que l'on peut juger de la dépense à "sa discrétion" et à celle de "ceux qui en dépendent", ou conformément à la loi. Le devoir de la chambre au contraire se borne à y pourvoir pour autant que de besoin, et à vérifier si les deniers publics ont été fidèlement employés aux objets pour lesquels ils l'ont été. Cette surveillance de sa part n'est pas seulement son droit, mais c'est son devoir; ce n'est donc pas cela qu'on lui conteste, mais bien l'usurpation qu'elle veut faire elle-même de cet emploi.

T. est encore à l'envers de la vérité lorsqu'il attribue à D'E. (qui aurait dû être C. D'E., ma signature ordinaire) des idées de "ruse perfide" qu'il appuie dans les antichambres des courtisans etc. C. D'E. a toujours été et sera toujours un homme de bien, et c'est d'après le compte qu'il en rend que l'on peut juger de la dépense à "sa discrétion" et à celle de "ceux qui en dépendent", ou conformément à la loi. Le devoir de la chambre au contraire se borne à y pourvoir pour autant que de besoin, et à vérifier si les deniers publics ont été fidèlement employés aux objets pour lesquels ils l'ont été. Cette surveillance de sa part n'est pas seulement son droit, mais c'est son devoir; ce n'est donc pas cela qu'on lui conteste, mais bien l'usurpation qu'elle veut faire elle-même de cet emploi.

Je pourrais encore relever d'autres erreurs relatives à moi-même, mais par discrétion je m'en abstiendrai et me permettrai seulement quelques réflexions, qui ne seront pas vraisemblablement du goût de tout le monde, au sujet de l'émancipation des places au-dessus de quatre cents livres et du nombre de Canadiens qui y ont accès. Dieu merci, car il faut le remercier de tout, je ne suis pas de ce nombre et je puis par conséquent en parler sans paraître comme sans jalousie. Heureux celui qui en obtient, mais encore plus heureux celui qui peut ou sait s'en passer. Je ne puis cependant admettre le calcul proportionnel avancé par J. Car, sans compter trois juges, je trouve dans le conseil législatif, dans la chambre d'assemblée, dans le secrétariat provincial et civil, dans les greffes du banc du roi, dans les bureaux de la paix et dans la milice, au moins un Canadien dans chaque dont la situation lui rapporte pour le moins cette somme, ce qui se monte en tout à dix Canadiens ainsi pourvus. Mais T. est-il prêt de prouver qu'il y a un bien plus grand nombre de Canadiens qui par leurs talents naturels ou acquis et par l'emploi qu'ils en font, (j'en excepte toutefois le barreau dont les membres à talents n'ont pas renoncé à la pourpuration lucrative et indépendante pour un salaire qu'ils peuvent tripler et quadrupler sans assujettir, qui aient des droits aux faveurs d'un gouvernement contre lequel ces talents sont pour la plupart dirigés? Pour avoir droit à ces faveurs et à la confiance de ceux à la disposition desquels elles sont, il faut les mériter. Ironie-ils ajouter à l'influence que les talents donnent à leurs ennemis, celle qui résulterait des emplois qui leur seraient confiés? Dans tout autre pays ils peuvent s'acheter, ces talents, avec quelque espoir d'utilité; mais dans le nôtre, de quelque source que vienne l'influence, elle est rendue sans ressource pour le gouvernement dès le moment qu'elle se tourne de son côté. C'est ce que l'expérience n'a que trop souvent prouvé.

Je conclurai par demander à T. si l'Isle-Royale ou Cap-Breton n'appartient pas au Canada avant la conquête, et si par conséquent celui qui y est né n'a pas le droit de se qualifier de Canadien? Votre très-humble serviteur, C. D'E.

Québec, le 17 mai 1827. Marie à Saint-Thomas le 8 du courant, par le révérend messire J.-L. Beaubien, M. J.-B. Chaberland dit Vanot, fils unique de M. Augustin Chaberland dit Vanot, à l'aimable Mlle. Marie Chaberland, fille aînée de M. Ambrose Chaberland, maître charbon, à Saint-Jacques, 15, M. Toussaint Dumas, marchand, de Montréal, à demoiselle Sophie Richard, de Saint-Jacques.

Décédé ce matin à 8 heures, par suite des brûlures qu'il avait reçues au dernier incendie, John Walker, écuier, avocat. Ses restes seront inhumés demain vendredi, à une heure. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister. Le convoi partira de l'hôtel de Hoigate, rue Saint-Jean.

A MM. le président et les juges des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec. Messieurs, Nous soussignés, résidans et propriétaires dans et joignant la paroisse de Beauport, prenons respectueusement la liberté d'appeler votre attention sur l'état du chemin public, en la banlieue de Québec, menant du pont Dorchester à la dite paroisse, lequel, par l'insuffisance de la personne chargée de veiller à l'exécution de la loi des chemins, est en ce moment d'un danger impraticable, et en quelques parties, rendu extrêmement dangereux par les mesures peu judicieuses qui ont été adoptées pour l'améliorer. Nous signalons particulièrement une partie joignant la ferme du Séminaire, appartenant, dit-on, à M. Webb Robinson, et louée à M. Haves, sur laquelle nous n'avons jamais vu d'améliorations, mais où il a été mis récemment des branches d'arbres d'une telle grosseur, et de telle manière, qu'il est très dangereux pour les chevaux d'y passer.

Une autre partie du chemin également dangereuse et également négligée, est celle joignant la terre de M. Mackenzie, du côté de Québec. Ces deux endroits, surtout, sont une honte pour un pays civilisé, et offrent un exemple d'indifférence aux dispositions de la loi, qui réclame l'intervention spéciale du ban des magistrats. Nous prenons aussi la liberté de dire que le chemin de M. Richardson est dans un état tout aussi dangereux que celui de M. Robinson. Ceux de M. Simard et de M. Bélanger le sont aussi, de même que celui de M. Bloudeau. Nous attendons cette intervention avec autant plus de confiance, que nous avons nous-mêmes, depuis deux ans, contribué largement à l'amélioration du chemin de Beauport, et plus spécialement de cette partie qui s'étend des deux côtés de la terre de M. Webb Robinson, à travers la ferme du Séminaire, et la terre de M. Woolsey, jusqu'au haut du domaine de Beauport, en le faisant macadamiser, de manière à le rendre solide et bon dès la première ouverture du printemps. Et lorsque l'on considère de quel avantage serait pour les marchés de Québec une semblable amélioration sur toute cette partie du chemin, qui se trouve dans la banlieue, nous ne pouvons douter que le ban des magistrats ne s'empresse de donner à cet important objet toute l'attention et toute l'assistance en son pouvoir. Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très-humbles serviteurs, Signé Herman W. Ryland, William Stewart, J. P. G. A. Gore, Narcisse Duchesnay, J. P. James Mackenzie, J. P. Francis Philbill, Judge Burton, J. P.

consequent celui qui y est né n'a pas le droit de se qualifier de Canadien? Votre très-humble serviteur, C. D'E.

Québec, le 17 mai 1827. Marie à Saint-Thomas le 8 du courant, par le révérend messire J.-L. Beaubien, M. J.-B. Chaberland dit Vanot, fils unique de M. Augustin Chaberland dit Vanot, à l'aimable Mlle. Marie Chaberland, fille aînée de M. Ambrose Chaberland, maître charbon, à Saint-Jacques, 15, M. Toussaint Dumas, marchand, de Montréal, à demoiselle Sophie Richard, de Saint-Jacques.

Décédé ce matin à 8 heures, par suite des brûlures qu'il avait reçues au dernier incendie, John Walker, écuier, avocat. Ses restes seront inhumés demain vendredi, à une heure. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister. Le convoi partira de l'hôtel de Hoigate, rue Saint-Jean.

A MM. le président et les juges des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec. Messieurs, Nous soussignés, résidans et propriétaires dans et joignant la paroisse de Beauport, prenons respectueusement la liberté d'appeler votre attention sur l'état du chemin public, en la banlieue de Québec, menant du pont Dorchester à la dite paroisse, lequel, par l'insuffisance de la personne chargée de veiller à l'exécution de la loi des chemins, est en ce moment d'un danger impraticable, et en quelques parties, rendu extrêmement dangereux par les mesures peu judicieuses qui ont été adoptées pour l'améliorer.

Nous signalons particulièrement une partie joignant la ferme du Séminaire, appartenant, dit-on, à M. Webb Robinson, et louée à M. Haves, sur laquelle nous n'avons jamais vu d'améliorations, mais où il a été mis récemment des branches d'arbres d'une telle grosseur, et de telle manière, qu'il est très dangereux pour les chevaux d'y passer.

Une autre partie du chemin également dangereuse et également négligée, est celle joignant la terre de M. Mackenzie, du côté de Québec. Ces deux endroits, surtout, sont une honte pour un pays civilisé, et offrent un exemple d'indifférence aux dispositions de la loi, qui réclame l'intervention spéciale du ban des magistrats.

Nous prenons aussi la liberté de dire que le chemin de M. Richardson est dans un état tout aussi dangereux que celui de M. Robinson. Ceux de M. Simard et de M. Bélanger le sont aussi, de même que celui de M. Bloudeau.

Nous attendons cette intervention avec autant plus de confiance, que nous avons nous-mêmes, depuis deux ans, contribué largement à l'amélioration du chemin de Beauport, et plus spécialement de cette partie qui s'étend des deux côtés de la terre de M. Webb Robinson, à travers la ferme du Séminaire, et la terre de M. Woolsey, jusqu'au haut du domaine de Beauport, en le faisant macadamiser, de manière à le rendre solide et bon dès la première ouverture du printemps. Et lorsque l'on considère de quel avantage serait pour les marchés de Québec une semblable amélioration sur toute cette partie du chemin, qui se trouve dans la banlieue, nous ne pouvons douter que le ban des magistrats ne s'empresse de donner à cet important objet toute l'attention et toute l'assistance en son pouvoir.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très-humbles serviteurs, Signé Herman W. Ryland, William Stewart, J. P. G. A. Gore, Narcisse Duchesnay, J. P. James Mackenzie, J. P. Francis Philbill, Judge Burton, J. P.

9 mai 1827. Des actions ont été intentées contre tous les signataires de cette pétition, résidans en la banlieue de Québec. Deux des parties, savoir, les Messieurs du Séminaire et M. Burton, qui ont dépensé des sommes considérables sur leurs parts du chemin, et qui sont parvenus à en faire les meilleures entre le pont Dorchester et Beauport, ont été condamnés à l'amende. L'action contre la troisième personne a été renvoyée à samedi prochain. L'inspecteur des chemins a jugé à propos d'abandonner son action contre M. Haves, dont le chemin a toujours été dans un état très-dangereux, sans qu'il y ait jamais été fait aucune amélioration. Nous n'assignerons à présent aucune raison pour un procédé si extraordinaire de la part de l'inspecteur des chemins.

MADAME GRAY fait ses plus sincères remerciens aux citoyens et aux militaires, pour les secours obligés qu'ils lui ont rendus pendant le dernier incendie. 24 mai.

MONSIEUR BEDARD prie les messieurs dont les soins lui ont été si utiles lors du dernier incendie, d'en agréer ses remerciens sincères.—25 mai.

MONSIEUR HART prie les citoyens de Québec et les militaires qui l'ont secouru à l'incendie de dimanche matin, d'agréer ses remerciens sincères de leur prompt intervention en sa faveur.—24 mai.

SEANCES DE LA TRINITE. Mardi, 22 mai 1827. JOSEPH JEAN, pilote, a été condamné à dix livres d'amende et aux frais, pour n'avoir pas été de tous ses soins et diligence à conduire la barque William Ashton, le cinq mai courant, en conséquence de quoi le dit bâtiment a touché le fond plusieurs fois, entre l'Isle-aux-Coudres et la Pointe de Saint-Roch.

MALCOLM SMITH, pilote, a été interdit pour douze mois de calendrier à compter de ce jour, pour avoir échoué le navire ou vaisseau nommé Rob-Roy, le trente avril dernier, vis-à-vis l'Islette, et en avoir ainsi causé la perte totale.

ASSEMBLEE PUBLIQUE. Le comité nommé par les citoyens de Québec le 25 avril dernier, pour préparer et rapporter un plan pour la formation d'une société pour l'encouragement des sciences naturelles en Canada, après mûre délibération, croit devoir se remettre au public pour savoir s'il ne serait pas expédient d'étendre les vues de la société à tous les autres départemens des sciences et des arts, comme moyen d'assurer plus efficacement un soutien permanent au musée d'histoire naturelle, et à tout autre objet qui serait considéré comme également utile à l'avancement des sciences en Canada.

En conséquence, le comité s'est déterminé à convoquer une assemblée des citoyens, le VENDREDI 25 du courant, à 7 heures, à l'Hôtel de Malhiot, et si elle flatte que tous ceux qui prennent intérêt à la culture des sciences parmi nous, ne manquent pas d'y assister. Par ordre du comité, X. TESSIER, Secrétaire.

Lundi, 21 mai 1827. VENTES PAR ENCAN. Marchandises sèches, vitres, peintures, clous, &c.—Par M. DUPONT & M. NICOL, à leurs magasins, VENDREDI 25 courant, à UNE heure.

UN assortiment étendu de marchandises consistant en draps super-fins et communs, flanelles, plaids, camelots, bas, mousselines, cotons blancs, rayés et carreaux, sallemores, indiennes, mouchoirs de soie et de coton, gants de soie et de coton, satins, sarcelins, nankins, futaines 30 caisses vitres 8 1/2 x 7 1/2 et 7 1/2 x 6 1/2 40 barils peintures, 20 quarts clous 5 quarts coupepoise, 20 quarts résine Et une variété d'autres articles.—21 mai.

Marchandises sèches, clous, vitres, peintures, cuirs, &c.—Par M. CHINIC, à sa chambre d'encan, VENDREDI prochain 25 courant, à UNE heure.

DRAPS fins et super-fins, noirs, bleus, olives et gris; flanelles blanches et vertes, habillemens de mousseline, maillemoles et jacquets, basins, toiles d'Irlande, toile écarlate, platties, coutil, perse, de 7 1/2 et 4 1/2, toiles à draps, baistes blanches et de couleurs, soie à coudre noire, cotons à chemises, schawls imprimés de 4 1/2 et 6 1/2; indiennes à meubles, bombasets unis et figurés, bas de laine et de coton, bretelles, miroirs, tableaux, chapeaux fins et communs, souliers de femme et d'enfant, &c.

—Aussi— Clous 3 1/2 à 28, vitres 7 1/2 x 8 1/2, blanc de plomb, peintures de différentes couleurs, noir de fumée, peauf de veau, cuir à semelles, et une variété d'autres articles.—24 mai.

Clous vitres, peintures, vins, jambons, chapeaux, &c.—Par M. CHINIC, SAMEDI prochain, 26 courant, à UNE heure, au magasin de J. A. WANTON, rue Saut-au-Matelot.

CINQUANTE quarts clous assortis, 3 1/2 à 28 40 caisses vitres, 7 1/2 x 8 1/2 90 barils blanc de plomb, brun d'Espagne et peinture noire 6 barriques coupepoise 12 quarts noir de fumée 10 quarts résine jaune 20 quarts noir de Day & Martin 10 quarts vin de Ténériffe 200 jambons en lots de 5 3 caisses chapeaux de castor pour hommes, et d'autres articles.—25 mai.

Charbon.—Par J. WURTELE, au quai de Jones, SAMEDI prochain, 26 courant, à DEUX heures, en lots convenables aux acheteurs.

DEUX CENTES tonneaux charbon de Liverpool qui se débarque de l'Arabian.—24 mai.

Meubles, chevaux, voitures, marchandises sèches, &c.—Par M. WALSH, à sa chambre d'encan, Salle des Francs-Maçons, SAMEDI prochain, 26 courant, à UNE heure.

L'ASSORTIMENT accoutumé de meubles de ménage, comprenant tous les articles en ce genre, 3 chevaux excellents, cahrioles, charettes, calèches, et harnais, jambons d'Irlande en lots, &c.; savon et chandelles; après quoi, un assortiment général de marchandises sèches propres à la saison. 24 mai.

Poudre à tirer, coupepoise, peintures, toiles, cuir, clous, vitres, marchandises sèches, &c.—Par J. & J. M. FRASER, à leurs magasins, SAMEDI 26 courant, à UNE heure.

CENT quarts poudre à tirer F et FF 80 quarts coupepoise 100 barils peintures assorties 25 pièces toiles de Dundee 3 balles fil de cordonnier 2 caisses cuir 50 quarts clous assortis 50 caisses vitres Après quoi, 25 ballots marchandises sèches assorties—25 mai.

Meubles, peintures, fruits, jambons, voitures, marchandises sèches, &c.—Au Québec Auction Mart, à côté de l'hôtel de Malhiot, rue Saint-Jean, LUNDI prochain, 28 courant.

UNE quantité de meubles de ménage consistant en couchettes, lits de plume, matelas, paillasses, sofas de crin, chaises, tables, tapis, miroirs de trumeau et de toilette, fourchettes et cuillers d'argent, porcelaine, faïence et verrerie, peintures, tableaux peints à l'huile, vue superbe de l'île de Malte et vues de la côte de Guinée.

Oranges, citrons, jambons d'Irlande Cahrioles, calèches et charettes, selles, brides et harnais Une variété de marchandises sèches convenables à la saison Riches soies et satins, superbes schawls et mouchoirs de soie 2 caisses chapeaux de castor.—24 mai.

Marchandises sèches, vins, clous, savon, chandelles, peintures, faïence, &c.—Par J. WURTELE, à ses magasins, LUNDI prochain, 28 courant, à UNE heure.

TRENTE ballots lainages, toileries et cotonnades —Aussi— 10 pipes vin de Bénérolle 3 " " de Ténériffe 50 quarts clous 60 caisses savon, 40 caisses chandelles 75 barils peintures, 20 boucauts faïence 10 quarts coupepoise verte 2 scies circulaires montées au complet Et d'autres articles.—24 mai.

Vente intéressante de marchandises des Indes, débarquées de l'Arabian, vaisseau de l'honorable compagnie, venant en doiture de Canton.—Par M. WALSH, à sa chambre d'encan, Salle des Francs-Maçons, MARDI prochain, 29 courant, à UNE heure.

UNE variété de riches satins noirs et blancs, soies de Perse et

**PRIX DES Avertissements.**  
Dans une Langue. 1ère. Insertion. chaque Insertion sur  
SIX lignes et au-dessous. 25c. 2d. 17c.  
10 lignes et au-dessous. 35c. 2d. 10c.  
A des-à-dix lignes. 45c. 2d. 14c. par ligne.  
Dans deux Langues.  
Les Avertissements sous direction des lettres sont insérés dans les  
deux Langues jusqu'à ce qu'ils soient chargés en conséquence.  
Les Ordres pour continuer les Avertissements doivent être  
en écrit, et livrés MARDI AU SOIR au plus tard.  
Les Avertissements longs, ou qui demandent à être traduits,  
envoyés après le MERCREDI, ne paraîtront point dans les  
deux Langues, dans le papier du lendemain.  
Il n'est reçu aucun Avertissement après DIX Heures, le  
jour de la Publication de la Gazette.  
Les Avertissements de personnes qui n'ont pas ce Bureau  
des Comptes ouverts qu'ils réclament à la première demande, doi-  
vent être payés d'avance.  
Les Messieurs suivants sont Agents pour la Gazette de Québec.  
JOHN BIGNELL, Maître de Poste, Trois-Rivières.  
HERCULE OLIVIER, Maître de Poste, Berthier.  
EDWARD L. HAYDEN, Maître de Poste, Wm. Henry.  
E. R. FABRE, & Co. Montréal.  
Dr. T. BOUTILLIER, Maître de Poste, St. Hyacinthe.  
P. T. MIGNAULT, Maître de Poste, St. Denis.

**A VENDRE.** LA MAISON, TERRE & CO. COUINÉS  
sous le nom de WOLFF-FIELD, appartenant à  
DAVID MUSKO, écuyer. Pour plus amples informations  
s'adresser à  
MATHEW BELL.  
Québec, 30 janvier 1826.

**A VENDRE.** LA MAISON et dépendances autrefois la de-  
meure de feu l'honorable Mr. de LANAUDIERE, n° 9,  
Rue du Palais. S'adresser à Mr. WILLIAM  
MORRISON, en cette Ville; ou à Mr. POTHIER, Proprié-  
taire, à Montréal, qui donnera toutes facilités quant au  
terme de paiement, ou même en disposera à rente constituée.  
Québec, 27 Mars 1826.

**A VENDRE.** ce bel Etablissement situé  
sur la rivière Maskinongé, (laquelle rivière se  
décharge dans le lac Saint-Pierre) appartenant à l'hono-  
rable Toussaint Pothier, savoir:  
Les Moulins, considérables en étendue et valeur, à farine et  
orge, à scie, à carder et foulon, et à faire le drap; avec les mai-  
sons, hangars, forge, écuries et autres bâtiments convenables qui  
en dépendent; aussi, un hangar à bled sis à l'entrée de la rivière  
susdite.  
Environ trois cent cinquante arpens de terre dans le meilleur  
état de culture, attenante au terrain des moulins; sur laquelle  
est bâtie une belle et spacieuse maison à deux étages, avec des  
dépendances analogues à l'établissement d'un gentilhomme, qui  
comprend aussi une superbe métairie, consistant en maison et  
autres bâtiments sur un plan très-étendu.  
Si l'acquéreur désire acheter ou louer à longues années le fief  
Marie-Anne, sur lequel est situé l'établissement ci-dessus décrit,  
le propriétaire vendra ou le baillera à ferme; et même dans le  
cas où l'étendue de terre serait un objet, est disposé à se défaire  
aussi, à pareille condition, de la seigneurie de Lanaudière qui y  
est adjacente.  
Le fief Marie-Anne, situé dans le district des Trois-Rivières,  
comprend cette partie de Carufel sis au nord-est de la rivière  
Maskinongé, avec la banalité dans toute la seigneurie Carufel,  
et joint en profondeur à la seigneurie de Lanaudière; cette sei-  
gneurie est située partie dans le district de Montréal et partie  
dans celui des Trois-Rivières; il y a peu de concessions de terres  
dans cette seigneurie, en proportion à son étendue; le sol en est  
riche et bien boisé, en bois de construction, bois franc &c.; la  
rivière Maskinongé, qui prend sa source dans un superbe lac du  
même nom, (qui est très-commodité dans la seigneurie, de forme  
ovale d'environ neuf milles de circonférence, abondant en poisson  
et particulièrement en l'espèce nommée Maskinongé) traverse  
cette seigneurie diagonalement et se décharge dans le lac Saint-  
Pierre. Il y a le long de cette rivière plusieurs places à moulin,  
particulièrement à la chute, qui est située sur le front de la  
seigneurie, où il y a un espace d'environ douze arpens de cas-  
cades et de rapides, qui offrent successivement les situations les  
plus avantageuses pour la construction de moulins. Dans les  
environs et à la proximité de la chute, il y a une quantité de  
mines de fer, qui offrent tous les moyens d'y établir des forges à  
peu de frais.  
Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire à  
Montréal, qui n'exigera de l'acquéreur qu'une partie du prix de  
vente et laissera le reste payable à terme, ou même à rente con-  
stituée. — Montréal, 29 mars 1826.

**A VENDRE.** Les propriétés désirables qui  
sont situées, situées en la 2e. concession de la paroisse  
Saint-Grégoire, à deux lieues des Trois-Rivières et environ une  
demi-lieue de l'église de Saint-Grégoire, savoir:  
Un moulin à farine, à deux moulins, avec droit de banalité;  
Deux petits moulins à scies, d'une scierie chacun;  
Avec douze acres de bonne prairie.  
Le pays est bien habité à l'entour, et le moulin à farine est tou-  
jours bien employé lorsqu'il y a assez d'eau.  
Il y a du bois en abondance dans le voisinage. On peut acheter  
des billets des habitants, livrés au moulin, à 25 piastres le cent  
pour l'épave et 50 piastres le cent pour le pin. Le moulin est  
à environ 50 arpens du lac Saint-Paul, qui se décharge par la  
rivière Godfroy dans le Saint-Laurent vis-à-vis des Trois-Rivières,  
et où, jusqu'à la mi-juin, les bateaux peuvent remonter.  
Pour plus amples informations, s'adresser à M. DEMOULIN, no-  
taire aux Trois-Rivières, M. JOSEPH LEBLANC, sur les lieux; ou  
M. W. PRICE à Québec.  
Québec, 15 janvier 1827.

**A VENDRE.** Un emplacement en la ville  
des Trois-Rivières, acquis du schérif en 1824, par  
D. Harvie, écuyer, et situé au côté nord de la rue Notre-Dame,  
ayant cinquante-cinq pieds de front sur deux cents de profondeur;  
mais au bout de quatre-vingt-dix-sept pieds et demi de profondeur,  
il s'élargit du côté du nord-ouest jusqu'à cent treize pieds huit pou-  
ces; borné devant par ladite rue Notre-Dame et Jean Blondin,  
derrière par la rue Saint-Benoit, au nord-est par la rue Saint-  
Paul, et au sud-ouest par Jean Blondin et un nommé Lottin-  
ville; le tout contenant environ 16,525 pieds en superficie et en-  
touré d'une clôture.  
S'adresser (si c'est par lettre, franc de port) à W. Millar, à  
Québec, rue Sainte-Anne, n° 19, qui est autorisé à vendre à  
bon marché pour argent comptant.  
Il sera donné un titre satisfaisant.  
3 mars 1827.

**BIENS-FONDS A SAINT-HYACINTHE.**  
**A VENDRE.** Les propriétés de feu Louis Picard,  
écuyer, notaire, de son vivant dans la paroisse de Saint-  
Hyacinthe, savoir:  
1° Un emplacement très-avantageusement situé dans le vil-  
lage Saint-Hyacinthe, auprès de l'église, de quatre-vingt-dix pieds  
de front sur cent quatre-vingts pieds de profondeur, avec une  
belle maison sur un solage en pierre, de quarante-cinq pieds sur  
trente-six, un jardin, une spacieuse cour, une boulangerie, un  
hangar, une remise, un bon puits, et autres commodités bien  
adaptées pour un marchand ou toute autre personne de profession.  
2° Un lotin de terre de figure irrégulière, contenant treize  
mille quatre cent cinquante-cinq pieds en superficie, joignant  
d'un côté l'emplacement susdit.  
3° Un dit de six emplacements de quatre-vingt-dix pieds de  
front chaque, sur quatre-vingts de profondeur, situés sur la rue  
Saint-Clément, près des susdits emplacements.  
4° Huit arpens de terre de front sur trente de profondeur, situés  
sur la rivière Yamaska, dans la paroisse Saint-Damas, sei-  
gneurie Saint-Hyacinthe, sur lesquels il y a environ trente arpens  
de terre faite, avec une maison, étable et grange dessus cons-  
truites.  
Les huit arpens de terre pourront être divisés pour faciliter les  
acquéreurs, qui avec des prix raisonnables pourront s'adresser sur  
les lieux à JOSEPH BISTODAT, exécuteur testamentaire de feu  
Louis Picard, écuyer.  
Saint-Hyacinthe, 22 mars 1827.

**A VENDRE.** la maison de feu M. Rod,  
rue Saint-Pierre. Le bas en est à présent occu-  
pé comme magasin d'épicerie par MM. Rouffev et Tait,  
et sa situation au centre des affaires en fait un poste excellent.  
Il sera donné des termes de paiement faciles. S'adresser sur les  
lieux. — 26 mars 1827.

**A VENDRE.** avec toutes les sûretés néces-  
saires à l'acquéreur, un emplacement rue Saint-  
Valier, de 66 pieds de front sur 59 de profondeur, ensem-  
ble une maison en pierre de 75 pieds carrés à deux étages, et un  
hangar par derrière, aussi à deux étages; le tout en très-bon or-  
dre. Pour plus amples informations, s'adresser à M. Allé sur les  
lieux. — Québec, 2 mai 1827.

**A LOUER.** un bureau dans la maison main-  
tenant occupé par Messrs. R. Wood & Co. rue  
Saint-Pierre, vis-à-vis la Banque de Québec, avec un  
hangar en pierre et cave. S'adresser au propriétaire soussigné,  
E. GLACKEMEYER.  
Québec, 8 mars 1827.

**A LOUER.** pour une ou plusieurs années et  
possession donnée au premier de mai prochain, la  
maison seigneuriale de B. Auprot, ayant de belles voutures,  
un jardin spacieux, verger, étang, glacière, remise, écurie, gran-  
ge, hangar en pierre pour mettre du grain, et tout le terrain en  
front de la maison; aussi le moulin banal de la seigneurie, à deux  
étages, et dépendances. Pour les particularités, il faut s'adresser  
en ville à William de Lévy, notaire, rue Bunde, vis-à-vis le  
presbytère, ou sur les lieux au propriétaire.  
Québec, 26 octobre 1826. NARCISSE DUCHESNAY.

**A LOUER.** du 1er mai prochain, une mai-  
son à deux étages, très-commode, avec de bonnes  
écuries, remise, &c. Pour informations s'adresser sur les  
lieux, rue Saint-Georges, n° 8, près la Batterie.  
Québec, 2 février 1827.

**A LOUER.** avec possession au 1er mai  
prochain:  
Le QUAI, les HANGARS, la MAISON, &c., ci-devant  
occupés par MM. S. T. CORRIE & Co. S'adresser à  
W. G. SHEPPARD.  
La BRASSERIE du Cap-Diamant, le QUAI, HAN-  
GARD, &c., seront à LOUER le 1er novembre 1827, par  
Québec, 6 nov. 1826. W. G. S.

**A LOUER.** deux maisons de pierre apparte-  
nant à la succession de feu M. McClure, situées  
rue Saint-Joseph, dont l'une ci-devant occupée par le  
désert et l'autre par M. J. & J. Thornton; chaque maison à  
des voutures et caves spacieuses, avec cour et étable. Aussi cette  
maison à trois étages, appartenant à la même succession,  
située rue Couillard.  
Pour plus amples informations, on s'adressera à M. Bélanger,  
notaire, rue Saint-Jean.  
9 janvier 1827.

**A LOUER.** Le haut de la maison située rue  
Blade, dépendant de la succession de feu M. Plan-  
té. S'adresser à M. C. D. PLANTÉ, notaire, sur les  
lieux, ou à M. FARIBAUT, avocat, rue Sainte-Anne.  
5 avril 1825.

**SUCCESSION GONDIE.** — A louer les mai-  
sons suivantes, appartenant à la succession de feu John  
Gondie:  
Une maison à Saint-Roch, à présent occupée par Madame  
Gondie, avec cour, étable, remise, &c. Cette maison, très-  
commode et dans le meilleur état, est bien adaptée pour une fami-  
lle respectable.  
Une maison en pierre située rue de Richelieu, faubourg Saint-  
Jean, près du sommet de la côte d'Abraham, avec une boucherie,  
cour, étable, &c., y appartenant. Cette propriété est bien ar-  
rangée pour un boucher. Pour plus amples informations, s'adres-  
ser à  
JOHN KERR, agent de la succession.  
Québec, 7 avril 1827.

**A LOUER** à une ou plusieurs personnes et  
possession donnée immédiatement. — Une MAI-  
SON spacieuse en pierre, à trois étages, avec un terrain de 120  
pieds de profondeur, sur la rue Saint-Jean, dans le faubourg  
Saint-Jean, et autres dépendances, appartenant à Mademoiselle  
le Gaurvain.  
S'adresser au notaire soussigné en la haute-ville, rue Saint-  
Joseph, n° 10.  
Québec, 10 mai 1827. ANT. A. PARANT.

**A LOUER** pour une ou plusieurs années,  
l'aile orientale de la maison de Montréal, à présent  
occupée par M. Edie. ARCH. CAMPBELL,  
notaire public.  
10 mai 1827.

**A LOUER.** le haut de la maison occupée par  
M. Reiffenstein, rue de la Montagne. S'adresser à  
M. REIFFENSTEIN. — 21 mai 1827.

**A LOUER** et prendre en possession le 1er mai  
1828: Le terrain de grève connu sous le nom d'ANCE  
SAINT-MICHEL, s'étendant en front depuis la propriété de  
Messieurs W. Sheppard et T. S. Campbell jusqu'à la Sei-  
gneurie de Sillery, et en profondeur depuis la basse marée jusqu'au  
cap, ensemble avec la jouissance du chemin qui conduit de la  
route du Cap-Rouge à la dite grève. Pour les particularités, s'adres-  
ser au Séminaire qui recevra des propositions d'ici au 1er août  
prochain.  
N. B. On demandera des cautions à quiconque n'aurait pas  
de propriétés suffisantes pour répondre du loyer.  
Québec, 1er mai 1827.

**AUX CULTIVATEURS.** — Le soussigné informe  
les cultivateurs de cette paroisse, qu'il a fait tirer une ligne  
dans le centre de son premier rang de terres de FRAMBOISE, dans la  
quelle il se propose de faire ouvrir un chemin. Il concédera les  
terres de chaque côté de cette ligne, en raison de dix schellings  
courant de rente par an, par cinquante arpens, sans autres char-  
ges quelconques, celles de faire et d'entretenir les chemins seule-  
ment exceptées. Ils en jouiront pendant trois ans sans payer de  
rente.  
N. B. Ces terres se trouvent à 2 lieues et 2 lieues et demie des  
églises de Sainte-Marie et de Saint-Joseph de la Nouvelle-Beau-  
ce. S'adresser à  
JACQUES VOYEL.  
Québec, 6 avril 1827.

**TRANSPORT PAR EAU.** — Ceux qui voudront  
s'engager pour transporter par eau du bois de sciage à Qué-  
bec ou à Montréal, trouveront de l'emploi en s'adressant à Mas-  
kinongé, au moulin à scie de Toussaint Pothier, écuyer.  
9 avril 1827.

**AVIS.** — Tous ceux qui doivent à la succession de  
feu FRANÇOIS BELLET, écuyer, sont requis de payer immédia-  
tement à Dame MARY ROBINSON, sa veuve, ou à ALEXIS  
REMY HAMEL, écuyer, exécuteur testamentaire, et tous ceux à  
qui ladite succession peut devoir sont priés de présenter leurs com-  
ptes au soussigné.  
M. BELLET.  
Québec, 7 mars 1827. AND. R. HAMEL.

**AVIS.** — Les soussignés exécuteurs testamentaires  
de feu M. Daniel Fisher, prient tous ceux qui doivent à sa  
succession de payer immédiatement entre les mains de M. Alex.  
Miller, qui est pleinement autorisé à donner quittance; et tous  
ceux à qui la dite succession peut devoir, sont priés de lui présen-  
ter leurs comptes pour liquidation.  
JOHN FISHER, de Québec, par son procureur.  
JOHN MACKENZIE.  
JOHN TORRANCE.  
JOHN MACKENZIE.  
WILLIAM LUNN.  
Montréal, 26 décembre 1826.

**LA** société qui existait depuis quelque temps à  
Québec, sous la raison de Handyside, Stewart & Co., est  
aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. Tous ceux à qui  
la dite société peut devoir sont priés d'envoyer leur comptes à  
Robert Stewart, l'un des soussignés, qui est autorisé à les régler,  
ainsi qu'à recevoir tout ce qui pourrait être dû à la société.  
Montréal, 15 février 1827.  
ADAM HANDYSIDE.  
DAVID HANDYSIDE.  
ROBERT STEWART.

**LES** soussignés étant entrés en société sous raison  
DUPONT & MINICOL, informant le public qu'ils ont  
loué la grande propriété rue Saint-Matthieu, à présent occupée  
par MM. J. Hamilton & Co., où ils se proposent de commencer le  
1er mai comme encanteurs et courtiers et marchands à commis-  
sion, et se flattent par leur ponctualité et leur attention de mériter  
l'encouragement de leurs amis. W. D. DUPONT.  
Québec, 28 avril 1827. T. N. MINICOL.

**AVIS.** — Ceux qui doivent à la ci-devant société  
de NEUTZ & Co., et qui n'ont pas réglé leurs comptes,  
sont priés de régler incessamment avec M. ISAGNE GAGNON  
qui seul est autorisé de donner des acquits; faute de quoi le sou-  
signé sera contraint de mettre leurs comptes en poursuite dans les  
prochains termes.  
J. WURTELE.  
Québec, 7 mai 1827.

**AVIS.** — Les soussignés étant entrés en société,  
à front commerce à Québec, à dater de ce jour, sous la  
raison TUCKER & STEWART. THOMAS TUCKER.  
Québec, 8 mai 1827. ROBERT STEWART.

**MADAME VEUVE MORENCY** ne répondra  
d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre signé  
par elle. — 12 mai 1827.

**SUCCESSION GONDIE.** — Les soussignés don-  
nent avis public qu'ils ont été dûment nommés par don  
JANE BLACK, veuve de JOHN GONDIE, écuyer, en son vivant  
constructeur de navires à Québec, tant en son propre nom qu'en  
sa qualité de tutrice des enfants mineurs issus de son mariage; avec  
le dit JOHN GONDIE, ses seuls procureurs pour la gestion de tou-  
tes les affaires de la succession du dit JOHN GONDIE, de quelque  
nature on espèce qu'elle soient; et qu'ils ont substitué en leur  
lieu et place, pour la gestion desdites affaires, le sieur JOHN KERR,  
négociant de cette ville, à qui toutes personnes créditées envers  
la dite succession devront faire leur paiement, et toutes person-  
nes ayant des demandes à liquider ou des affaires à traiter, relatives  
à icelle, devront s'adresser, à son compoirt, Basse-Ville, rue  
Saint-Pierre, n° 4.  
D. BRENET.  
N. FURER.  
J. NELSON.

**AVIS public** est donné que la Société ci devant  
existante entre Martin Chinic et Olivier Quirouet comme  
Encanteurs et Courtiers et Marchands à commission, est étende-  
ment dissoute.  
MARTIN CHINIC.  
OLIVIER QUIROUET.  
Québec, 1er mars 1827.

**MANUFACTURE DE TABAC.** — MADAME  
NEUTZ informe ses amis et le public en général que la  
manufacture de tabac ci-devant établie par feu son époux sous la  
raison de NEUTZ & Co., est maintenant rétablie par elle dans la  
rue de la Fabrique vis-à-vis de chez MM. Louis Massue & Co.,  
sous la même raison de Neutz & Co.  
Quant à la supériorité du tabac en poudre, &c. manufacturé  
dans la ci-devant manufacture, madame Neutz a le plaisir d'in-  
former ses amis que M. John Ritter son frère ayant conduit l'é-  
tablissement de feu son époux pendant près de cinq ans, conti-  
nuera avec elle en qualité d'associé et conducteur dans le présent  
établissement, et il ne manquera pas de faire valoir tous ses talents  
pour contenir ceux qui voudront bien continuer à faire affaire  
avec le nouvel établissement; c'est pourquoi il se joint à sa sœur  
dans la sollicitation de la faveur publique.  
On trouvera constamment dans l'établissement un assortiment  
général de  
Tabac en poudre  
Ditto en torquette  
Et en feuille.  
Québec, 2 mai 1827. NEUTZ & Co.

**LA** soussignée donne avis public qu'elle ne sera  
responsable d'aucune dette qui serait contractée à son compte  
par aucune personne, sans un ordre signé de sa main.  
Québec, 17 mai 1827. MARY BELLET.

**NOUVEL ETABLISSEMENT D'ENCAN.**  
sous le titre de Québec Auction Mart, magasin de courtoise  
et de vente à commission, (Maison de M. Langevin, rue Saint-  
Jean, n° 59.)  
Les soussignés prennent la liberté d'informer le public, que  
s'étant associés sous le nom de BLOOD & McDONALD, ils ont for-  
mé l'établissement ci-dessus, où ils espèrent mériter par leur  
ponctualité, leur zèle et leur attention aux affaires, la confiance  
et l'approbation du public.  
L'établissement est maintenant ouvert. Il y a une  
cour spacieuse pour la réception et l'exposition de tous objets à  
mettre à l'enchère, tels que meubles, voitures, &c. Il y a aussi  
de vastes caves et magasins pour les marchandises de toute espèce.  
Les propriétaires feront des avances raisonnables en argent,  
lorsqu'il sera nécessaire, sur les objets déposés chez eux pour être  
vendus.  
Ils contracteront pour des ventes aux maisons particulières et  
magasins, aux conditions les plus libérales et les plus satisfaisantes.  
Il y aura vente publique de meubles de toute sorte, marchan-  
dises sèches, etc., à l'établissement ci-dessus, tous les lundis et  
jeudis — 4 mai 1827. BLOOD & McDONALD.

**L'ETNA, compagnie d'assurance contre le feu.**  
établi à Hartford. — Les directeurs de cette compagnie ayant  
nommé le soussigné pour leur agent dans la ville et district de  
Québec, il a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à effec-  
tuer des assurances sur toute espèce de bâtiments, sur les mar-  
chandises, meubles, et toute autre espèce de propriété qu'on assure  
ordinairement contre le feu. La réputation de cette compagnie pour  
la promptitude et la libéralité à remplir ses engagements est  
déjà bien établie à Montréal et dans le Haut Canada, et toutes  
pertes essuyées par les assurés chez son agent ici, se-  
ront remboursées d'une manière aussi prompte et libérale. Aussi  
espère-t-il obtenir pour la compagnie d'assurance de L'ETNA une  
part de la faveur et de la confiance publique dans la ville  
et district de Québec.  
Ceux qui ont fait assurer chez les agents précédents de la com-  
pagnie de L'ETNA sont respectueusement informés qu'ils pour-  
ront faire renouveler leurs polices d'assurance à des conditions  
favorables, en s'adressant à  
D. R. STEWART.  
Moulins de Saint-Roch, 15 mars 1827.

**ROBERT CAIRNS,** marchand tailleur, informe  
respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a  
reçu son approvisionnement accoutumé de marchandises de sa  
branche, qu'il emploiera en habillements de la manière la plus à  
la mode, pour argent comptant ou crédit approuvé.  
Il désire aussi les prévenir qu'il envoie régulièrement ses com-  
ptes le premier mai et le premier octobre, et s'attend à être payé à  
ces époques; étant déterminé de ne point travailler à d'autres  
conditions.  
Il a aussi à prier tous ceux qui ont reçu leurs comptes de les  
payer immédiatement.  
Québec, 18 novembre 1824.

**MENUISERIE, VITRAGE, &c.** — P. BOISVERD  
saisit cette occasion pour faire ses plus sincères remerci-  
ments au public en général, pour le généreux encouragement  
qu'il a éprouvé depuis quelques années, dans la profession de vit-  
rier; et se flatte par son activité d'en accomplir les devoirs et  
de mériter encore l'encouragement dont il a été si généreusement  
honorer. Il a à vendre à sa demeure, rue Saint-Matthieu, une  
grande quantité de vitres de toutes descriptions pour les églises,  
et autres. &c. — Québec, 9 avril 1827.

**BOTTES ET SOULIERS.** — JOSEPH LOUIS,  
ordonnaire, fait ses remerciements bien sincères à ses amis et  
au public, pour l'encouragement très-généreux dont il a été honoré  
depuis qu'il a monté boutique, et prend la liberté de les prévenir  
qu'il a transporté sa boutique de la rue Hope à la rue Saint-Jean,  
n° 11, et qu'il a un assortiment considérable de bottes et souliers  
tout faits, qu'il offre à des prix modérés. Il exécute aussi avec  
promptitude les ordres dont on voudra bien le charger.  
Rue Saint-Jean, 5 avril 1827.

**ECOLE DE FILLES.** — Mademoiselle BUTLER  
prend la liberté d'informer très-respectueusement les habi-  
tants de Québec et de ses environs, qu'elle sollicite de plu-  
sieurs de ses amis elle se propose d'ouvrir, le sept du mois pro-  
chain, une école pour les jeunes demoiselles dans la maison à  
côté de M. Haddad, rue Sainte-Anne. Les parents et tuteurs  
peuvent s'assurer qu'il sera mis de sa part la plus grande attention  
à former les mœurs aussi bien qu'à orner l'esprit des jeunes de-  
moiselles dont l'éducation lui serait confiée.  
Prix par quartier.  
L'anglais et le français enseignés grammaticalement, la géogra-  
phie, l'écriture et l'arithmétique avec les ouvrages  
à l'usage de ... .. £1 5 0  
Classe inférieure ... .. 0 15 0  
Ouvrages en écorce ... .. 2 5 0  
Mademoiselle Butler surveillera les jeunes demoiselles si elles  
désirent faire leurs habillements dans l'école.  
Québec, 19 avril 1827.

**A VENDRE.** une goélette neuve, du port  
de 80 tonneaux, presque prête pour la mer,  
maintenant au quai de M. Morrison. S'adresser à  
C. QUIROUET & Co.  
Rue Saint-Paul, 2 mai 1827.

**A VENDRE.** Esprit de la Jamaïque, Rhum de  
Démérari, Mélasse, Sucre, Vin de Porto, d'Espagne et  
de Ténéric, Savon, Pierre-blanc, Brai, Goudron, Résine et  
Térébenthine, Linaiges, Cottonnades, &c., &c.  
MARTIN CHINIC.  
Marchand à commission, rue Saint-Matthieu, no. 11.  
2 mars 1827.

**A VENDRE.** — Mâts de pin blanc  
Espars de pin rouge  
Bois de chêne, 50 m. pieds  
Bois de pin rouge, 50 m. pieds  
Bois de pin blanc, 40 m. pieds.  
Québec, 21 février 1827. JOSEPH DYKE.

**A VENDRE.** 25 tonnes mélangé  
25,000 pieds de chêne  
12,000 ditto pin  
10,000 ditto orme  
160 billots cèdre rouge  
S'adresser à  
ROBERT STEWART,  
quai de Hunt.  
15 mars 1827.

**Le** soussigné vient de recevoir et offre en vente un  
Liquide infallible pour la destruction des mouches, autres  
insectes, etc., etc. Ses vertus et les directions pour s'en  
servir peuvent se voir sur l'étiquette des bouteilles.  
A. SARONY,  
Rue de la Montagne, nos. 24 et 25.  
Québec, 27 juillet 1826.

**A VENDRE** chez le soussigné:  
50 quarts maquereaux et 50 caisses hareng fumé de Digby.  
15 mars 1827. CHAS. F. AYLWIN.

**CASSONADE** en barriques, tierces et quarts, et  
RHUM des îles Sous-le-vent, à vendre chez  
JAMES BLACK.  
Québec, 31 octobre 1826.

**BAZAR** de SARONY, RUE DE LA MONTAGNE,  
Nos. 24 et 25.  
Le soussigné a l'honneur d'inviter les Messieurs et  
les Dames de cette ville à visiter son Bazar, qui, pour le  
nombre et la variété des objets, n'a point d'égal dans cette pro-  
vince, et qui a été considérablement augmenté de marchandises  
regues cette année par l'Ottawa, le Saint-Laurent, le Clifton,  
l'Elcomer, et le Bolivar, consistant en assortiments généraux de  
joailleries, ouvrages argentés et en bronze, couteillers, merce-  
daires détaillés, mais dont il se propose de répandre des cata-  
logues de temps en temps, pour la commodité du public. On  
trouvera ses prix fixes très-modérés, et celles de ses pratiques qui  
ont toujours été ponctuelles auront six mois de crédit. Il sera  
fait un escompte de deux schellings par livre en faveur de ceux  
qui paieront comptant, pourvu qu'ils aient plus d'une  
livre à la fois.  
A. SARONY.

**AVIS AUX AMATEURS DE PECHE.**  
Le soussigné vient de débiter son grand assorti-  
ment de lignes, etc.  
21 juillet 1826. A. SARONY.

**MONTRES, ARGENTERIES, &c.**  
**A VENDRE.** un grand assortiment de vaisselle  
argentée double, de la meilleure qualité, avec bords d'ar-  
gent; montres d'or et d'argent, et une grande variété de jouail-  
leries, façon de Londres, du plus beau travail, en or pur; or-  
nements d'argent, dorés, argentés, noirs et d'acier; couteaux et  
fourchettes de table et de dessert, à manches d'ivoire, de la meil-  
leure sorte; dito à manches de corne de cerf; services de porce-  
laine élégants pour le thé et le déjeuner; cabarets à thé; tire-  
bouchons à patente; thermomètres; cuillères, fourchettes, couteaux  
à poisson, casseroles, &c. argentés sur acier; théières d'étain  
fin; garnitures de feu; vaisselle vernissée; miroirs de toilette;  
cadrans d'horloges et matériaux de montres; faïence imprimée  
variée; ornements de cheminée; quincailleries communes; bro-  
sses; ciseaux; peintures; joujoux, &c., &c., &c.  
Ces marchandises sont garanties des meilleures qualités et se-  
ront vendues à bon marché pour argent comptant ou à bon crédit.  
Québec, 1er mars 1827.  
JOHN ROBB, rue Saint-Pierre, no. 1.  
P. S. Il sera fait un escompte libéral en faveur de ceux qui  
achèteront au lot.

**FONDS CONSTAMMENT A VENDRE:**  
Lettres de change du gouvernement  
Lettres de change sur Londres à 30 et 60 jours de vue  
Actions de la compagnie d'assurance contre le feu  
Actions de la banque de Québec  
Actions du canal de Welland  
Traités sur New-York  
Traités sur Montréal  
Or, &c.  
La plus haute prime donnée pour les billets d'officiers.  
Toutes transactions pécuniaires négociées par le soussigné.  
50 avril 1827. H. N. PATTON.  
courtier de change et de fonds à Québec.

**SAINDOUX.** — 300 barils, nouvellement reçus  
d'en-haut, à vendre chez THOMAS LEGGE. — 7 mai 1827.

**JOHN V. BOSWELL,** rue Saint-Jean, n° 48, a  
reçu par l'Ottawa de Londres, par le Général Wolfe de Bris-  
tol, et par le Winesales de Liverpool, un très-grand assortiment  
de MARCHANDISES comprenant un choix supérieur d'objets de goût,  
avec tout autre article pour l'usage des familles dans sa ligne, et  
qu'il offre à très-bas prix pour argenterie comptant ou crédit approuvé.  
Un meilleur choix de marchandises de goût ne pourrait pas être  
exposé en vente à Québec. — 5 mai 1827.

**VINS ET SEL.** — JOHN TULLOCH, rue Saint-  
Paul, offre en vente 600 minots sel de Lisbonne, vin de  
Madère en pipes, vin de Xérès en bouteilles. — 7 mai 1827.

**CHATEAUX DE CASTOR A LA MODE.** —  
Le soussigné vient de recevoir par l'Ottawa, des chapeaux  
de castor pour les messieurs à la dernière mode et de la meilleure  
qualité, qui sont maintenant exposés en vente à son magasin rue  
du Palais. — 7 mai 1827. ROBERT SYMES.

**TOILES D'IRLANDE, NAPPE, FIANO.** —  
Nouvellement arrivés, et à vendre de gré à gré, un assorti-  
ment de toiles d'Irlande de choix; aussi nappes démontées d'au-  
ales, blanchies sur l'herbe et un superbe piano de Broadwood,  
halls des Frères-Maçons 7 mai 1827. MICH. WALSH.

**RHUM, VIN, SUCRE, &c.** — GEORGE ROSS  
& Co. ont à vendre:  
Rhum de la Jamaïque  
Dito des îles sous-le-vent  
Vin de Porto en pipes  
Sucre raffiné  
Savon d'Angleterre  
Papeterie, Bouchons  
Vitres (crown glass) 6x4, 6x4 1/2, 6x4, 6x5  
Coffres-forts  
Toile à voiles  
Bonnets écossais  
Farine et biscuit  
Tabac en feuilles  
Potasse et perla-se  
Trois aneres de 8 à 10 quintaux chacune. — 5 mai  
1827.

**LARD, FARINE, ORANGES, CHARBON,**  
&c. — WILLIAM PRICE & Co. ont à vendre:  
Lard de lère, 2e et 3e qualités  
Fleur supérieure, fine et moyenne  
Oranges et citrons, sel de Lisbonne  
Vitres 6x7 1/2, 7x8 1/2, 8x10 1/2  
Bouteilles en vin, pierre-blanc  
Bouteilles moules de Londres  
Cordages, cure à doubler et clous de cuivre  
Goudron, noir de fumée, charbon  
Aussi — Vins de Porto et de Bénédictin en pipes  
Vins de l'Émirat en pipes, barriques et quarts. — 12 mai  
1827.

**RHUM DES ÎLES SOUS LE VENT.** — A  
vendre, 40 tonnes rhum des îles sous le vent, de très-  
bonne qualité, se débarquant sur le quai de J. Jones junior. S'ad-  
resser à THOMAS MACKIE, Saut-au-Matlot, n° 22.  
16 mai 1827.

**BOIS A VENDRE, A BATISCAN POUR LEU-**  
**SAGE DES BATEAUX A VAPEUR.** — Le sou-  
signé tiendra constamment du bois dans des bateaux en flotte pour  
la commodité de tous les bateaux à vapeur qui en auront besoin,  
pour le prix de 10s. par corde, payables au soussigné à sa pre-  
mière demande.  
JOS. FACAUD.  
Québec, 18 mai 1827.

**LARD, BEUF, FARINE, BEURRE, &c.** —  
A vendre chez CHARLES A. HOLT, à ses magasins  
sur le quai de la Reine:  
Lard de lère, 2e, 3e et 4e qualités, en quarts et demi-quarts  
Beuf ditto  
Fleur supérieure, fine et moyenne, beurre, saindoux, langes et  
tripes en barils  
Graine de mil  
Aussi, à différentes années:  
100,000 pieds de bois de chêne  
200,000 pieds madiers de pin blanc, orme et chêne  
21 mai 1827.

**JOHN DOUGALL** juniora reçu un très-bon as-  
sортiment de schawls de soie de la valeur de £1 à £15, ha-  
billéments de résout d'Espagne, robes cousues très-riches, ré-  
seaux à patente, mousselines, cotons à chemises, schawls de mé-  
rino, bonnets, fils de toute sorte, &c., &c., qu